

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail



COMMISSION PREPARATOIRE DU FORUM NATIONAL DE BANGUI

RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION N° 4 :

Développement Economique et Social

Mars 2015

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Noms et Prénoms	Qualité
<i>RIVA Jean-Félix</i>	<i>Président/Commissaire</i>
<i>BINDO Michel</i>	<i>1^{er} Vice-président, Expert National</i>
<i>VONDO Rigobert</i>	<i>2^{ème} Vice-président/Commissaire</i>
<i>NGATOUA Paulin Calixte</i>	<i>Rapporteur/Expert National</i>
<i>KODEGUE Guy Simplice</i>	<i>Membre/Commissaire</i>
<i>YANGANZA Jules-César</i>	<i>Expert National</i>
<i>BOUAWA Eugène</i>	<i>Expert National</i>
<i>KOMOKO Alphonse</i>	<i>Expert National</i>
<i>KOYANDAKPA Vianney</i>	<i>Expert National</i>
<i>NDOMADY Freddy</i>	<i>Expert National</i>
<i>BANGUITOUMBA Blaise</i>	<i>Expert National</i>
<i>KOYAZEGBE Thomas d'Aquin</i>	<i>Expert National</i>
<i>ROGUEBAYE RIMTETA</i>	<i>Expert International PNUD</i>
<i>MBANDA Martin</i>	<i>Expert International PNUD</i>
<i>BARRIE Freeman</i>	<i>MINUSCA</i>
<i>LEONOR Fernandez</i>	<i>Expert international FAO</i>
<i>SAKUBU Joseph</i>	<i>Expert International FAO</i>

Table des matières

1 – INTRODUCTION	5
2 – CONTEXTE GENERAL	5
2.1 - Contexte/justification.....	5
2.2 - Contexte Macroéconomique.....	6
2.3 - Contexte Social	7
3 – METHODOLOGIE	7
4 – DIAGNOSTIC	8
4.1 – Constat général : un pays ruiné	8
4.2 – Revue des différentes politiques	9
4.3 – Analyse des forces et faiblesses	10
4.3.1 Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté n° 1	10
4.3.2 Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté n° 2 (DSRP 2).....	11
4.3.3 Leçons tirées	11
5 – ENJEUX ET DEFIS.....	12
5.1 - Enjeux	12
5.2 - Défis.....	12
6 – SCENARIOS ECONOMIQUES.....	12
7 – VISION.....	12
8 – STRATEGIES	13
8.1 – RELANCE DES SECTEURS DE PRODUCTION	13
8.1.1 Gestion des ressources naturelles.....	13
8.1.2 Agriculture	15
8.1.3 Mines (Matériaux et métaux précieux)	17
8.1.4 Forêts	20
8.1.5 Technologies de l'information et de la Communication	21
8.1.6 Tourisme et Artisanat	23
8.2 - INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN À LA PRODUCTION/INTEGRATION REGIONALE	25
8.2.1 Infrastructures de Transport et Désenclavement	25
8.2.2 Intégration Régionale	27
8.2.3 Amélioration de l'environnement des affaires.....	30
8.2.4 Postes et Télécommunications.....	32
8.2.5 Infrastructures énergétiques.....	33
8.3 - RECONSTRUCTION DES SERVICES SOCIAUX DE BASE AVEC UN ACCENT SUR LES GROUPES VULNÉRABLES	34
8.3.1 Santé et Vih/Sida	34
8.3.2 Education Nationale	36
8.3.3 Eau et Assainissement	40
8.3.4 Habitat et logement.....	42
8.3.5 Emploi et Protection Sociale.....	44
8.3.6 Jeunesse et sport.....	46
8.3.7 Arts et culture	47
8.3.8 Genre	49
8.3.9 Groupes Vulnérables	49

Commission n° 4 : Développement économique et social

9 – PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES	50
10 – STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES	51
10.1 – Financement du développement par le privé	51
10.2 – Mobilisation des ressources internes.....	53
10.3 – Mobilisation des ressources externes	53
11 – MISE EN ŒUVRE ET MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	55
11.1 - Mise en œuvre.....	55
11.2 - Mécanisme de suivi-évaluation.....	55
11.3 - Rôle des acteurs et leurs responsabilités	55
TABLEAU 1 : MATRICE DES ACTIONS PRIORITAIRES	57

1 – INTRODUCTION

5

La République Centrafricaine (RCA) traverse depuis deux décennies des crises à caractère multiforme avec des conséquences graves sur le développement du capital humain et physique. Les dernières crises qui ont commencé en décembre 2012 ont détruit le tissu économique, le patrimoine administratif et socioculturel. Les exactions, les violences tant sexuelles que physiques, les pillages et les vols ont installé un climat de méfiance entre les populations et créé un conflit entre les communautés.

Si la mauvaise gouvernance politique, financière et socioéconomique est à l'origine de ces différentes crises, tous les conflits militaro-politiques qui ont secoué la RCA, puisent leur source dans l'extrême pauvreté et l'inégal développement des régions du pays.

La thématique développement économique et social a été retenue parce que la pauvreté, le développement inégal des différentes parties du pays, l'inégalité des revenus, le sous-emploi, notamment celui des jeunes, sont parmi les causes profondes de la crise et que celle-ci les a exacerbés. Il est clair que la paix et la réconciliation nationale ne seront possibles que si ces causes profondes de la crise sont adressées de manière efficace.

Le rapport de la Commission s'articule autour de quatre axes : (i) ressources naturelles/relance des secteurs à fort potentiel de croissance; (ii) infrastructures d'appui à la production ; (iii) intégration régionale, amélioration de l'environnement des affaires et mobilisation des ressources ; et (iv) reconstruction des secteurs sociaux de base et groupes vulnérables. Il comprend : une introduction (section 1), un contexte général (section 2), la méthodologie (section 3), le diagnostic (section 4), les enjeux et défis (section 5), une vision (section 6), les scénarios économiques (sections 7), les stratégies sectorielles (section 8), les perspectives macroéconomiques (sections 9), la stratégie de mobilisation des ressources (10) et un mécanisme de mise en œuvre et de suivi-évaluation (section 11).

Le présent rapport a pour objet de faire des propositions d'actions à mettre en œuvre, à court terme pendant la Transition et à moyen et long terme, dans le cadre d'un programme de Gouvernement pour enrayer les effets de la crise et remettre le pays sur la voie d'un développement économique et social soutenu, équilibré et pourvoyeur d'emplois(cf. matrice des actions prioritaires).

2 – CONTEXTE GENERAL

2.1 - Contexte/justification

La situation économique, sociale, sécuritaire et politique en RCA continue de se détériorer. La RCA s'est installée dans un conflit politico-militaire déclenché par les forces coalisées de la « Séléka » qui a abouti à un changement de régime le 24 Mars 2013 et l'installation de la 1^{ère} transition. La nouvelle crise créée par la milice Antibalaka, le 5 décembre à Bangui a conduit, après la démission des autorités, à la 2^{ème} transition. Bien que réhabilitées, les FDS sont toujours absentes du terrain faute d'effectif suffisant et ne sont toujours pas en mesure de prendre en charge la sécurité. Les services étatiques, bien qu'en phase de redéploiement, sont encore inexistant sur l'ensemble du territoire. Cette réalité a placé la RCA dans une situation de désastre humanitaire et de crise prolongée avec une menace de rechute si la communauté internationale ne renforce pas son intervention.

Depuis le décembre 2012, sur toute l'étendue du territoire, environ 12 000 personnes ont été tuées, 20 % des 4,6 millions d'habitants de la RCA avaient fui leurs domiciles. Le nombre de personnes déplacées internes (PDI) était d'environ 1 000 000, dont 512 672 à Bangui¹ sur 67 sites. Ces chiffres, pour ce qui est des déplacés internes sont en nette baisse depuis fin 2014 grâce à un sensible renforcement de la sécurité.

La RCA est un pays en voie de développement avec une population estimée à 4,5 millions habitants en 2003 dont 50% de femmes, 49,79% d'hommes avec une relative prévalence de jeunes (49,8%) et une forte majorité en zone rurale (62,12% contre 37,88% en milieu urbain) 63% de cette population vivent en-dessous du seuil international de pauvreté et, une espérance de vie qui est égale à 49 ans². La RCA est classée au 185^{ème} rang sur 187 pays du point de vue de l'Indice du Développement Humain (IDH) et 182^{ème} sur 187 en termes de PIB/hbt. En 2012, elle est classée 48^{ème} sur 52 pays du point de l'indice de la gouvernance en Afrique et, 185^{ème} sur 185 pays au classement du Doing business établi par la Banque Mondiale en 2013 (Rapport Doing Business 2013).

L'ambition du Forum National de Bangui est d'aider le pays à sortir de la crise politico-militaire de manière pacifique certes, mais il doit aussi permettre aux centrafricains de se projeter vers l'avenir en se dotant d'un véritable instrument de relèvement et de lutte contre l'extrême pauvreté adopté consensuellement. De ce dernier découleront les fondements d'une dynamique de refondation qui définit la nouvelle configuration architecturale de développement national dans laquelle s'intègrera le Centrafrique de type nouveau.

2.2 - Contexte Macroéconomique

Au moment où le Forum National de réconciliation et de reconstruction se prépare, l'environnement économique et financier de la RCA est marqué par une accalmie sur le front sécuritaire malgré la persistance de quelques poches d'insécurité dans le Nord et l'Est du pays. Cette accalmie a eu des effets immédiats : (i) l'amélioration des ressources internes à un niveau de 119% en janvier et février 2015 (selon le rapport FMI 2015) ; (ii) l'engagement des forces internationales à soutenir le pays en vue d'une stabilisation durable de la sécurité comme à Bria, Bambari et Ndélé favorisera la reprise des activités agricoles et, plus globalement, contribuera à la relance de l'économie.

L'évolution de la situation économique observée au 31 décembre 2014, est caractérisée par :

- une hausse de PIB réel estimée à 1,6% due particulièrement au dynamisme observé par les secteurs tertiaires, de l'énergie et les BTP ; après un effondrement de 36 % en fin 2013 : le niveau de la production de 2012 est encore loin d'être atteint, notamment sur le plan agricole.
- une persistance des tensions inflationnistes due au choc sur l'offre entraînant un taux d'inflation qui s'est établi en moyenne annuelle à 17,8% en fin décembre 2014 contre 4% en 2013 ;
- une nette dégradation du déficit budgétaire avec un solde global, base d'engagement, hors dons de 108,3 milliards de FCFA soit 12,8% du PIB contre 9,3% en 2013 ; et,

¹MIRA 9 octobre 2014

²Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2003

- une sensible détérioration du déficit du solde de transactions courantes à 52 millions, soit 6,1% du PIB contre 3,3% en 2013.

2.3 - Contexte Social

Les crises militaro-politique récurrentes de ces trois dernières décennies ont eu des répercussions fortement négatives sur les conditions de vie de la population tant dans les zones rurales qu'urbaines. La cohésion sociale et la solidarité nationale sont mises à rude épreuve. Ces conflits armés ont fragilisé les institutions publiques et détruit les services sociaux de base.

La destruction des habitations, les menaces et les exactions de tous ordres sont à l'origine de déplacement des populations vers les sites de fortune et dans la brousse. Les conséquences de cette crise sont nombreuses avec des déplacements forcés des populations rurales et urbaines. De nombreuses familles déplacées se trouvent loin des services sociaux de base existants. Des organisations humanitaires à assise communautaire sensibles au genre, aux personnes vulnérables y sont en train de se déployer pour aider au retour, à la réinstallation et à l'intégration des Personnes Déplacées Internes.

3 – METHODOLOGIE

Cette approche méthodologique comprend deux principaux niveaux d'activités :

1. Collecte des données

Deux techniques ont été utilisées pour la collecte des données à savoir : (i) la revue documentaire ; et (ii) les entretiens semi-structurés.

- ***Revue documentaire***

Elle a permis de faire un état des lieux de l'existant. Il s'agit dans un premier temps de recenser tous les principaux documents des politiques et stratégies actuelles (DSRP1, DSRP2, PURD) ainsi que tous les documents des stratégies sectorielles en lien avec la thématique « Développement Economique et Social » ont été consultés. L'exploitation du rapport de consultations populaires a permis d'identifier les problématiques de développement liées aux aspirations des populations.

- ***Entretiens semi-structurés***

La revue documentaire a été suivie d'une série d'entretiens semi-structurés avec les experts des ministères ayant un lien avec la thématique. Ces entretiens ont été réalisés pour approfondir l'état des lieux de chaque secteur. En d'autres termes, il s'agit d'évaluer le niveau actuel de la mise en œuvre des politiques et programmes (les forces et faiblesses) et d'identifier les défis ainsi que les actions prioritaires.

2. Traitement et Analyse des informations

Les résultats obtenus au terme de la revue documentaire, de l'exploitation des informations collectées ont été exploités pour approfondir le diagnostic. De façon précise, l'analyse de la situation a porté sur : (i) les politiques ou programmes mis en œuvre lors de la survenance de la crise en 2013 ; (ii) l'identification des forces et faiblesses des programmes ; (iii) les défis ; et (iv) les actions prioritaires à mener.

4 – DIAGNOSTIC

4.1 – Constat général : un pays ruiné

La RCA tire sa richesse de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et des mines. A fin décembre 2012, le secteur primaire a contribué pour% à la formation du PIB. Il occupait...% de la population. Sa contribution aux exportations était de

Le potentiel productif de ces secteurs a été limité par la faible modernisation des techniques et méthodes de production utilisées, le faible investissement en capital, notamment pour les cultures de rente, l'étroitesse du marché, les entraves à la commercialisation dues au mauvais état des routes et à l'enclavement du pays. La faiblesse dans la mise en œuvre et dans le suivi des politiques et stratégies définies pour le développement de ces secteurs a aussi été une contrainte majeure.

La production de ces secteurs s'est effondrée sous l'effet de la crise. Les populations rurales ont dû abandonner leurs lieux d'habitation et de production et ont perdu leurs actifs. L'insécurité liée à la prédation des groupes armés a conduit à une exploitation frauduleuse du bois et des mines, avec comme conséquence une évasion des recettes.

Le secteur secondaire est quasi inexistant et repose sur quelques industries manufacturières (). Sa production s'est contractée du fait des dégradations de l'appareil de production et des entrants, mais aussi des difficultés d'approvisionnement. Les politiques d'appui à ce secteur ont aussi montré leur limite car elles n'ont pas pu favoriser l'éclosion d'un tissu de PTE/PME/PMI de transformation locale. Ce secteur qui ne contribue que pour ...à l'emploi, dispose d'un fort potentiel si la transformation des produits locaux, la libéralisation des activités, la fiscalité, la lutte contre la corruption sont considérées de manière efficace.

Le commerce, essentiellement informel, de détail a été contraint par la faiblesse de l'offre, l'étroitesse du marché, le faible pouvoir d'achat, l'enclavement du pays et une gouvernance peu efficace.

Les secteurs d'appui à la production, notamment les infrastructures routières et fluviales doivent faire l'objet d'une prise en compte conséquente dans le cadre d'une programmation à moyen et long terme dont l'objectif est l'accessibilité en tout temps de toutes les parties du pays.

L'effondrement de la production nationale a eu des effets dévastateurs sur les recettes de l'Etat. Les recettes intérieures qui étaient de...à fin décembre 2012, n'ont été que de ...à fin décembre de 2013. A fin décembre 2014, elles se sont légèrement redressées pour atteindre.... Avec un tel niveau, l'Etat ne peut faire face à ses missions régaliennes et couvrir les besoins des populations en services sociaux de base, sans parler des investissements publics.

L'Etat centrafricain est ainsi totalement dépendant de l'assistance extérieure. Le déficit budgétaire de 2014 qui était de ...a été financé par l'extérieur à hauteur de....4 mois de salaires des fonctionnaires civils policiers et gendarmes ont été financés par l'extérieur dans le cadre de ce soutien aux Finances Publiques.

Le pays est pris dans le piège de la pauvreté: à l'indépendance, il était pauvre et sous-équipé. Depuis sa situation à maints égards, s'est, détériorée. Il a connu deux décennies de déclin

économique et de détérioration des indicateurs sociaux sur fond d'instabilité et de crises récurrentes. De forts écarts de revenu contribuent à la faible cohésion sociale et à la vulnérabilité.

Les indicateurs sociaux et de genre (espérance de vie, mortalité maternelle et infantile, scolarisation des enfants) se détériorent à nouveau, du fait de l'insécurité et de la carence des services publics, et sont parmi les pires au monde (185^{ème} pays sur l'échelle des indicateurs du développement humain). Le pays est dramatiquement sous-équipé, même en comparaison des autres pays d'Afrique sub-saharienne pris dans le piège de la pauvreté, y compris les autres pays post-conflit.

4.2 – Revue des différentes politiques

Après l'élaboration du Cadre Stratégique pour la Lutte contre la Pauvreté démarré en 2000, la RCA a obtenu en juin 2007, l'adhésion des partenaires techniques et financiers (PTFs) sur la Stratégie de Reconstruction articulée autour : (i) des infrastructures, afin de desserrer les goulots d'étranglement physiques qui entravent la reprise économique ; (ii) de la reconquête du territoire national par l'Etat, en s'appuyant sur les villes secondaires comme pôles de développement et de sécurisation des campagnes alentour ; et, (iii) des secteurs sociaux car l'impact de l'investissement humain sur la croissance économique devant être plus lent, il était nécessaire de définir et de mettre en place des politiques qui porteront leurs fruits quelques années plus tard.

Très rapidement le pays devrait se mettre à la préparation des stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) qui ont servi depuis 1999 d'unique cadre de référence à l'intervention de tous les bailleurs de fonds dans les pays à faible revenu. Les DSRP sont donc devenus le seul canal par lequel passe l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) qui, en principe, ne se limite pas à un simple allègement de dette mais doit enclencher une dynamique de lutte contre la pauvreté et de développement économique durable. Comme instrument de lutte contre la pauvreté, les DSRP sont donc étroitement liés aux objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) desquels découlent les OMD. C'est ainsi que la RCA a élaboré le DSRP1 sur la période 2008 – 2010, adopté en 2007, dans un contexte marqué par des crises politico-militaires récurrentes que le pays a connu entre 1996 et 2003. La stratégie s'articule autour de 4 Piliers : (i) restaurer la sécurité, consolider la paix et prévenir les conflits ; (ii) promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit ; (iii) rebâtir et diversifier l'économie ; et, (iv) développer le capital humain. Le Gouvernement a organisé, le 26 octobre 2007, la Table-ronde de Bruxelles à l'issue de laquelle plusieurs partenaires ont fait des annonces de financement pour un montant global de 669,7 millions de \$US et dont le versement laisse un important gap à combler.

L'apparition de la crise en décembre 2012 a eu pour première conséquence grave au plan du développement, la suspension de la mise en œuvre du DSRP2 avec comme conséquence la remise en cause de la préparation de la réunion des donateurs. Dès avril 2013, le Gouvernement a mis en route l'élaboration du Programme d'urgence et de relèvement durable (PURD) sur la période 2014 – 2016. Les besoins du moment ont influencé les priorisation des actions et ont conduit à retenir quatre (04) orientations stratégiques : (i) restauration de la sécurité, de la paix et renforcement de la gouvernance et de l'Etat de droit ; (ii) renforcement de la protection civile, rétablissement et réorganisation de l'Administration sur toute l'étendue du territoire ; (iii) relance des activités des secteurs sociaux essentiels ; et, (iv) poursuite des réformes économiques et promotion d'une croissance soutenue.

4.3 – Analyse des forces et faiblesses

4.3.1 Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté n° 1

Le Gouvernement a procédé à l'évaluation du DSRP au terme de son exécution en 2010 en vue d'analyser les forces et les faiblesses de la stratégie nationale et d'apprecier l'efficacité et l'efficience de sa mise en œuvre ainsi que l'impact des résultats obtenus sur les populations.

Les forces du DSRP1

Elles sont de plusieurs ordres :

- (i) La réalisation de deux enquêtes, l'une sur les conditions de vie des ménages en milieux urbain et rural et l'autre sur la consultation des communautés de base.
- (ii) La participation et l'implication dans la formulation du DSRP des institutions nationales, des communautés de base, de la société civile, des confessions religieuses, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers bi et multilatérale intervenant dans le pays.
- (iii) La prise en compte effective des thématiques transversales telles que le changement climatique, les Droits humains et celles relatives au Genre, au VIH/Sida et à la population.
- (iv) L'existence d'un dispositif de mise en œuvre décentralisé aux administrations et aux régions du pays.
- (v) Revue régulière du DSRP1 devant le parlement.

Les faiblesses du DSRP1

Les faiblesses portent sur :

- (i) L'absence d'un Programme d'Actions Prioritaires (PAP) adossé au DSRP et élaboré sur la base d'une approche participative.
- (ii) Le dispositif institutionnel de mise en œuvre n'a pas globalement fonctionné comme prévu. Certains organes n'ont été rendus opérationnels qu'en octobre 2009, soit un an plus tard, par la mise en place des comités sectoriels et par l'installation officielle des membres des comités régionaux, étant entendu que les organes ne disposent pas de moyens nécessaires pour leur fonctionnement.
- (iii) Le mauvais fonctionnement du mécanisme de suivi et évaluation avec des lacunes identifiées qui portent sur les difficultés de renseignement des indicateurs, l'absence d'indicateurs sur l'environnement des affaires, des difficultés de collecte des données statistiques avec la faible opérationnalisation des trois sous-systèmes de suivi-évaluation et une mise en cohérence efficiente.
- (iv) La stratégie de communication n'a pas été suffisamment développée.
- (v) L'ignorance de la cohérence et des performances réalisées par la stratégie de réduction de la pauvreté accompagné d'un degré très élevé de la méconnaissance du DSRP principalement dans le secteur privé, la société civile et certains experts des ministères.
- (vi) La position stratégique de la RCA comme « pays carrefour » n'a pas été pris en compte.
- (vii) Les enquêtes prioritaires prévues pour donner une perception dynamique de la pauvreté, n'ont pas toutes été réalisées à cause de leurs coûts et de leur nombre élevé.
- (viii) Les investissements en faveur de la croissance et la promotion du secteur privé n'ont pas été suffisamment développés.
- (ix) La mise en cohérence des stratégies sectorielles avec le DSRP.

- (x) Les ressources mobilisées ont été presque toutes réorientées vers l'assistance l'humanitaires.

4.3.2 Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté n° 2 (DSRP 2)

Les forces de document sont :

- (i) Il a bénéficié des acquis et de l'appropriation du processus d'élaboration du DSRP1.
- (ii) La participation et l'implication dans la formulation du DSRP des institutions nationales, de la société civile, des confessions religieuses, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers bi et multilatérale intervenant dans le pays.
- (iii) La rédaction s'est appuyée sur les recommandations de l'évaluation du DSRP1.
- (iv) Un programme d'actions prioritaires (PAP) a été élaboré.
- (v) L'implication du Secrétaire Général des Nations-Unies dans le plaidoyer en faveur du DSRP2.

Comme faiblesses, on peut citer :

- (i) Les communautés régionales n'ont pas pu participer à la formulation du DSRP2.
- (ii) La mauvaise appropriation et l'implication insuffisante du Gouvernement.
- (iii) La crise financière internationale n'a pas permis à certains donateurs de s'engager.
- (iv) La crise politique dans le pays.
- (v) La naissance de la crise politico-militaire.

4.3.3 Leçons tirées

Toutes ces différentes politiques (DSRP I et DSRP II) auraient pu remettre notre pays sur la voie du développement économique et social. Or tous les indicateurs socioéconomiques démontrent une mauvaise performance générale de l'économie et une dégradation des conditions de vie des populations.

Aussi même si les enjeux et défis restent les mêmes, le Forum de Bangui doit créer les nouvelles conditions pour une meilleure mise en marche de ces politiques économiques et ainsi permettre le relèvement du pays donc, de convertir l'accroissement des richesses en un développement économique et social qui doit être perçu sur le long terme.

De graves problèmes de gouvernance et l'instabilité politique récurrente apparaissent comme les causes principales de contre-performances de ces politiques. En effet bien que des programmes de relance économique aient été validés par les partenaires techniques et financiers, il apparaît bien souvent que nos dirigeants recherchent d'autres solutions ne correspondant aucunement aux besoins exprimés.

Il est donc indispensable de traduire ces enjeux et défis en de nouvelles aspirations populaires de manière à permettre une appropriation des questions liées à la paix, la réconciliation et la justice sociale.

5 – ENJEUX ET DEFIS

12

5.1 - Enjeux

Le principal enjeu est de mettre la RCA sur une trajectoire pour la relance économique, par le relèvement, la reconstruction et la reconstitution des bases d'un développement durable. Il faut s'en donner les moyens sur le plan financier en créant l'espace budgétaire de relèvement et de la reconstruction. Il faut donc une forte mobilisation des ressources internes sans un relâchement de l'aide extérieure. Tout cela n'est possible que dans le cadre d'une sécurité restaurée et une paix consolidée.

5.2 - Défis

Cependant, pour son développement économique et social, la RCA fait face à des défis considérables. Avec plusieurs secteurs de l'économie aujourd'hui en attente d'initiatives vigoureuses, quatre (04) grands domaines de défis sont à retenir pour la reconstitution des bases d'un développement durable :

- Ressources naturelles/Relance des secteurs à fort potentiel de croissance ;
- Infrastructures de soutien à la production ;
- Intégration régionale, amélioration de l'environnement des affaires et mobilisation des ressources ;
- Reconstruction des secteurs sociaux de base avec un accent sur les groupes vulnérables.

6 – SCENARIOS ECONOMIQUES

Les scénarios à adopter doivent permettre à la RCA de répondre aux principaux défis qui sont ceux de la relance économique et du financement de la reconstruction.

1. Afin de se placer sur une nouvelle trajectoire de la relance économique notamment de la reconstitution des bases d'une économie détériorée, d'un développement durable et de la promotion du secteur privé :

- Il faut relever le **niveau de croissance**, c'est-à-dire combiner des niveaux d'investissements public et privé pour atteindre le relèvement et la reconstruction.

2. Afin de se créer l'espace budgétaire pour la reconstruction :

- Il faut un **cadre macroéconomique et budgétaire ambitieux et crédible** c'est-à-dire mettre en œuvre un instrument de mobilisation de l'aide extérieure suffisante afin de briser le piège de la pauvreté.

7 – VISION

La nouvelle vision dans le domaine du développement économique et social est d' « **atteindre, à l'horizon 2025, une croissance forte grâce au développement accru des secteurs à fort potentiel de production, d'un environnement propice aux affaires et de la responsabilisation des acteurs impliqués dans le processus du développement** ».

Il s'agit d'une nouvelle orientation dans laquelle seront engagés tous les acteurs impliqués. Elle doit se traduire par des principes et approches d'intervention garantissant une bonne gouvernance axée sur la gouvernance locale, une meilleure efficacité et une durabilité du processus permettant d'atteindre les résultats économiques attendus dans le cadre d'une cohésion sociale et une paix retrouvée.

8 – STRATEGIES

La stratégie envisagée pour le développement économique et social découle de l'analyse de la situation en RCA par le Forum National de Réconciliation et met l'accent sur le renforcement de la production et sur les appuis et leviers permettant de l'atteindre. Cette stratégie doit aboutir à une relance économique forte assise sur un processus de création de richesses et de valeurs ajoutées en vue de lutter contre l'extrême pauvreté, notamment en milieu rural. Dans le cadre de cette nouvelle vision, la stratégie s'articule autour des axes suivants :

- Ressources naturelles/Relance des secteurs à fort potentiel de croissance ;
- Infrastructures de soutien à la production/Intégration régionale, amélioration de l'environnement des affaires
- Reconstruction des secteurs sociaux de base avec un accent sur les groupes vulnérables.

8.1 - RELANCE DES SECTEURS DE PRODUCTION

8.1.1 Gestion des ressources naturelles

Pour parvenir à accélérer la croissance économique la RCA devra s'appuyer sur une gestion efficace des ressources naturelles du pays afin d'améliorer le niveau des revenus de l'Etat, contribuer véritablement aux investissements dans les secteurs sociaux de base et lutter contre l'extrême pauvreté. Cependant, la mauvaise gouvernance de ce secteur par les gouvernements successifs fait que la gestion des ressources naturelles en RCA rencontre beaucoup de difficultés et constitue une source de conflits à la fois politique et armés. Ces ressources naturelles essentiellement de trois types : (i) ressources minières, (ii) ressources forestières et (iii) ressources agricoles. Mais le secteur des ressources minières souffre le plus.

(i) Ressources minières

Le pays regorge un fort potentiel minier. Les ressources minières les plus exploitées sont l'or, le diamant qui constitue la ressource minière importante. Son exploitation est encore artisanale et avec 40 % des exportations du pays et environ 3,4% des recettes fiscales totales, la RCA est l'un des plus grands producteurs de diamants artisanaux. L'exploitation du diamant fait vivre 80 000 artisans miniers et 320 000 ouvriers employés par des artisans miniers en qualité de « creuseurs », ce qui porte à environ 400 000 le nombre d'emplois créés directement ou indirectement par l'exploitation du diamant qui ne s'est pas traduite par un accroissement des revenus ou une amélioration des niveaux de vie dans les zones d'exploitation minière.

L'étude diagnostic du secteur minier réalisée en 2006 a permis au pays de disposer d'un cadre juridique régissant les activités de production, de vente et d'achat. Ce mécanisme n'est pas bien appliqué et respecté. Le sous-secteur est caractérisé par une fraude massive dans l'industrie des mines de diamants depuis des décennies, avec plus de 50% de la production. En dépit des efforts des gouvernements successifs pour améliorer le cadre institutionnel et législatif notamment : la

participation au processus de certification de Kimberley et l'adhésion à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), le secteur minier continue de souffrir du manque de capitaux et l'exploitation du diamant ne procure pas aux communautés locales les revenus suffisants, ni les recettes auxquelles le gouvernement peut légitimement prétendre. Des réformes ont été entreprises notamment la promulgation, en 2009, d'un nouveau code minier, visant à mettre sur pied une Unité spéciale anti-fraude (USAF).

Des recherches ont été menées sur le pétrole centrafricain par le passé. Au stade actuel, il ne fait plus de doute, la RCA détient du pétrole. Il devient urgent, pour une meilleures transparence, que toutes sociétés qui ont eu des permis d'exploration rendent publics les résultats de leurs travaux.

D'une manière général, le partenariat n'a pas toujours été transparent avec les gouvernements centrafricains. En effet, les résultats des recherches effectuées avec l'appui des pays amis, institutions internationales ou opérateurs étrangers n'ont jamais été rétrocédés. Ainsi, le pays ne dispose pas d'une base de données fiables, l'essentielle étant confisqué par l'extérieur.

La gestion du secteur a toujours été opaque avec des négociations de permis ou de contrats d'exploitations souvent menées dans le dos des services concernés sans devoir de rendre compte à la nation. Ainsi, les clauses relatives aux bonus ou autres avantages ne sont jamais rendu publics

Lors des consultations à la base, les préoccupations principales des populaires sur ce sous-secteur ont portées sur l'exploitation illégale du sous-sol pendant cette période de crise par les forces internationales en l'absence des FDS conventionnelles et les mouvements rebelles ainsi que la répartition inéquitable des revenus de diamants et or entre les régions.

(ii) Forestier

La RCA détient plusieurs essences de bois répartis sur tout le territoire mais la gestion comme dans le sous-secteur minier est opaque. Les négociations des permis d'exploitation forestière et leurs différentes clauses ne sont jamais publiques. Le pays tout comme les populations locales ne profitent pas de ces grandes opérations commerciales de déforestation. Pour un suivi des ventes dans le sous-secteur, le pays a adhéré au FLEGT, sans succès ;

La préoccupation majeure des populations lors des consultations à la base porte sur la création d'emplois pour les jeunes avec l'obligation de la transformation locale au premier niveau des grumes et la nécessité d'instaurer l'ITIE dans ce sous-secteur

(iii) Agricole

Avec une forte fertilité des sols et fort taux de pluviométrie, la RCA réunit toutes les conditions pour une production agricole suffisante pouvant lui assurer une sécurité alimentaire. Mais la mauvaise gouvernance, notamment les détournements des financements et équipements agricoles, ce sous-secteur est devenu le symbole même de l'extrême pauvre du pays

La présente stratégie vise entre autres, à répondre aux préoccupations des populations consultées à la base relatives à la gestion des ressources naturelles.

8.1.2 Agriculture

L'économie centrafricaine repose encore largement sur le secteur agricole (agriculture, pêche, chasse, forêt). Ce secteur emploie environ 70% de la population active du pays et contribue pour 50,2% au produit intérieur brut (PIB) en 2009, contre 18,1% pour le secteur secondaire et 31,7% pour le secteur tertiaire (Banque des Etats de l'Afrique centrale, BEAC, 2009). Les principales activités du secteur primaire sont l'agriculture vivrière (28,3% du PIB) et l'élevage (12,7% du PIB). La contribution des différents sous-secteurs (agriculture, élevage, chasse et pêche, et forêts) au PIB agricole (PIBA) est très inégale. En 2009, la part des cultures vivrières dans le PIBA était de 57,60% alors que celle des cultures de rente (coton, café, tabac) n'était que de 1,6%. Les sous-secteurs de l'élevage (bovins, caprins, ovins) représentaient 25,2% du PIBA³.

En 2012, le Gouvernement a mis en œuvre un Programme d'appui à la stratégie de croissance accélérée dans le secteur agricole. Le travail préliminaire de diagnostic des graphes de chaque filière et avait dégagé les différentes filières porteuses en fonction des critères préétablis (appropriation de la filière, niveau de production, niveau de commercialisation et de revenus, impacts sur la population, etc). Trois groupes de filières suivantes ont été identifiés : (i) filières de rente : Coton, Café et Palmier à huile ; (ii) filières vivrières : Maïs, Riz, Arachide, Manioc, Fruits et Légumes et Sésame ; et, (iii) filières animales: Elevage du gros bétail (bovins) et Petit élevage (aviculture, porciculture, caprins et ovins).

Les contres performances du secteur s'expliquent par l'existence d'un ensemble d'obstacles et de contraintes suivants: (i) le faible niveau de production et productivité agricole ; (ii) le faible niveau de commercialisation interne et externe des produits agricoles ; (iii) la précarité du cadre de vie en milieu rural ; (iv) l'insuffisance de financement des activités agro-pastorales, de pêches et piscicoles ; (v) un environnement institutionnel insuffisamment adapté et insuffisamment performant ; (vi) l'absence de coordination et de synergie entre les différents acteurs ; (vii) la faible valorisation du rôle de la femme dans le développement rural ; (viii) la persistance d'une situation d'insécurité dans les zones rurales.

Les défis à relever pour le secteur agricole essentiellement sur : (i) l'autosuffisance alimentaire par le développement des filières vivrières agricoles; (ii) l'amélioration des revenus par la relance des filières d'exportations agricoles ; (iii) le développement des filières animales; et (iv) le soutien aux filières.

La nouvelle vision du secteur agricole retenue à l'horizon 2025, traduit une augmentation significative des produits agricoles, s'appuyant sur les initiatives locales, des conditions d'émergence d'un secteur privé agricole dynamique, de l'emploi et contribue à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte de la sécurité alimentaire.

La stratégie envisagée pour relever ces défis s'articule autour de quatre (04) axes :

³ Etudes et statistiques. Banque des états de l'Afrique centrale, BEAC, juillet 2008.

- (i) **Développement des filières vivrières agricoles** (Maïs, Riz, Arachide, Manioc, Fruits et Légumes et Sésame)
- (ii) **Relance des filières d'exportations agricoles** (Café, Coton et Palmier à huile)
- (iii) **Développement des filières animales** (Gros bétail : Bovins et Petit élevage : Aviculture, Ovins, Caprins et Porcs)
- (iv) **Thématiques transversales de soutien aux filières** : Financement rural, Transports, Energie, Renforcement des capacités, Sécurisation des zones de production et Alphabétisation

Axe 1 : Promotion des filières vivrières agricoles (Maïs, Riz, Arachide, Manioc, Fruits et Légumes et Sésame) (Maïs, Riz, Arachide, Manioc, Fruits et Légumes et Sésame)

- **Amélioration des productions des différentes cultures vivrières et soutien à la sécurité alimentaire**
 - Actions de plaidoyer et de lobbying pour l'adoption des textes sur le foncier agricole et la diminution des coûts de formalités d'acquisition des titres fonciers des parcelles agricoles
 - Amélioration des moyens de production
- **Amélioration des conditions de stockage et de conservation des produits vivriers récoltés**
 - Amélioration des conditions de conservation et de stockage des produits vivriers
- **Amélioration des conditions de transformation des produits vivriers**
 - Mise en place d'un mécanisme pour le développement des industries de transformation du riz, de la tomate et des fruits
 - Développement de petites unités de transformation du manioc, de l'arachide et de sésame
- **Mise en place Un système de commercialisation durable avec des avantages compétitifs augmentant les volumes d'échanges et améliorant le climat des affaires**

Axe 2 : Promotion des filières d'exportations agricoles (Café, Coton et Palmier à huile)

- Création des conditions de stockage et de conservation des produits récoltés sont améliorées
- Création des conditions de transformation des produits de rente
- Un système de commercialisation durable est mise en place avec des avantages compétitifs augmentant les volumes d'échanges et améliorant le climat des affaires

Axe 3 : Développement des filières animales (Gros bétail : Bovins et Petit élevage : Aviculture, Ovins, Caprins et Porcs)

- Accroître les effectifs du cheptel et leur productivité par un système de production durable
- Accroître les valeurs ajoutées des produits d'élevage par la transformation durable
- Mettre en place un système de commercialisation durable avec des avantages compétitifs augmentant les volumes d'échanges et améliorant le climat des affaires

Axe 4 : Actions transversales de soutien aux filières : Financement rural, Transports, Energie, Renforcement des capacités, Sécurisation des zones de production et Alphabétisation.

17

- Un système de financement agricole durable est identifié et soutient les initiatives agricoles
- Réhabiliter, construire et entretenir les infrastructures de désenclavement des zones de production pour favoriser l'accès des populations rurales aux marchés et aux services de base
- Les infrastructures énergétiques sont installées pour une production soutenue et une conservation adéquate
- Le renforcement des capacités des différentes filières et des structures d'intervention sont réalisés
- Sécuriser les zones de production et garantir la libre activité aux populations

8.1.3 Mines (Matériaux et métaux précieux)

Malgré son fort potentiel minier riche et varié (470 indices minéraux recensés), la RCA ne profite pas des retombées des ressources minières et les revenus des artisans miniers et des populations des zones minières sont toujours des plus bas. Les principaux obstacles qui freinent la productivité du secteur sont, en plus des questions liées à la réglementation, l'insuffisance de financement, la mauvaise gouvernance et l'exploitation minière encore artisanale. La contribution du secteur minier à l'économie nationale, estimée en 2012 à 3.6% du P.I.B et à 40% des recettes à l'exploitation, apparaît bien fragile pour soutenir le développement national. Les activités d'exploitation artisanale concernent seulement quelques substances connues à savoir : le diamant, l'or, le quartz et les matériaux de construction (argile, quartzite, sable, granite). Jusqu'en 1993, la production de diamants artisiaux avait un volume de 600 000 carats. L'aggravation de la fraude organisée a fait la production à son niveau le plus bas. Cette fraude puise son origine dans la corruption administrative par la délivrance frauduleuse et organisée de documents administratifs aux étrangers. La suspension du Processus de Kimberley en 2013 à cause de l'occupation des zones de production par les mouvements politico-militaires a affaibli les recettes de l'Etat.

Le secteur fait face à divers problèmes : (i) la non-existence d'une base de données géologique et minière exhaustive et actualisée ; (ii) l'utilisation du Fonds de Développement Minier aux fins autres que la recherche minière ; (iii) le manque d'un programme de géo référencement des sites ; (iv) l'insuffisance d'investissement réel ; (v) l'exploitation artisanale des diamants et or ; la suspension du Processus de Kimberley ; et, l'absence d'infrastructures adéquates.

Les défis à relever pour ce secteur des Mines sont nombreux et portent sur :

- (i) Sécuriser les zones minières et sur de prospection pétrolière ;
- (ii) Le renforcement de la traçabilité dans le secteur (La levée de la suspension du Processus de Kimberley) ;
- (iii) Relancer les travaux de recherche en vue de la découverte de nouveaux gisements ;
- (iv) Assurer la formation des artisans miniers en techniques de prospection et d'exploitation artisanale ; des ingénieurs des mines ;

Commission n° 4 : Développement économique et social

- (v) Renforcer les capacités des Experts nationaux en matière de contre-expertise des travaux réalisés par l'extérieur dans les domaines miniers et pétroliers ;
- (vi) le manque de matériels adéquats de travail afin de cartographier toute l'étendue du territoire ;
- (vii) Réviser le cadre institutionnel et rendre attractif pour l'exploitation pétrolière ;
- (viii) Déterminer les conditions d'un appui soutenu du Fonds de Développement Minier à la Recherche ;
- (ix) Définir la part allouée à l'Office de Recherche géologique et d'exploitation minière dans le Fonds de Développement Minier.

18

La vision du secteur est qu'à l'horizon 2025, le secteur minier assaini soutiendra l'économie de la RCA et contribuera à l'augmentation de la production nationale et à l'accroissement des revenus des populations, de l'Etat et des opérateurs du secteur ainsi que des emplois.

En vue de contribuer à l'augmentation de la part du secteur minier dans le Revenu national et de réduire le taux de pauvreté des populations des zones minières, le Gouvernement envisage mettre en œuvre une stratégie qui s'articule autour de :

- (i) Renforcement de la traçabilité, de la transparence et de la lutte contre la fraude ;
- (ii) Renforcement de l'organisation et de la capacité de production du secteur artisanal ;
- (iii) Augmentation de la production minière et des revenus ;
- (iv) Renforcement des capacités intentionnelles, techniques et juridique des activités minières ;
- (v) Promotion du secteur pétrolier ;
- (vi) Protection de l'environnement et protection sociale ;

Les actions prioritaires préconisées sont :

1. Renforcement des capacités (technique, financière, matérielle, organisationnelle)
2. Transparence des investissements dans le secteur minier.
3. Autogestion du secteur minier artisanal
4. Augmentation de la valeur ajoutée de la filière

Pour améliorer la croissance économique, réduire sa facture pétrolière et accroître son indépendance énergétique, le Gouvernement a décidé de mettre en valeur ses ressources pétrolières. C'est dans ce contexte que des contrats ont été signés avec des sociétés étrangères pour approfondir les recherches pétrolières.

✓ Le sous-secteur pétrolier

Le sous-secteur pétrolier centrafricain représente un atout majeur pour son développement socioéconomique. Cependant, aucun gisement pétrolier économiquement rentable n'est mis en évidence, à cause de l'absence d'une politique réaliste en matière du pétrole, basée sur une vision claire, qui tient compte du contexte de la mondialisation et de la compétitivité.

C'est dans ce contexte que de nombreuses campagnes d'exploration pétrolières n'ont pas abouti à leur terme.

Ainsi, les premiers travaux de recherches pétrolières en République Centrafricaine, étaient exécutés par un consortium composé des compagnies Shell, Chevron et Conoco qui ont effectué

des études géophysiques, complétés par des mesures magnétiques et gravimétriques sur la bande frontalière centrafricano-tchadienne. Ces études ont conduit à :

- La mise en évidence d'une structure faillée, fossé d'effondrement tectonique (Graben) ;
- L'établissement de la carte structurale de la zone étudiée ;
- L'exécution de deux (02) forages d'explorations (1985 – 1988) à Doséo et à Salamat.

A l'issu de ces travaux, un seul puits d'exploration nommé "AOUKALE 1", a été foré au cœur du bassin de Salamat. Le puits n'a pas atteint la profondeur contractuelle de 3000 m, car abandonné à 2600mètres ; tandis que le consortium, conclura que le potentiel pétrolier centrafricain ne serait limité qu'à de petite superficie avec une faible chance d'accumulation.

Cependant, l'interprétation de ces mêmes résultats, 12 ans plus tard par la compagnie Grynberg Petroleum a donné un résultat probant.

A ce jour, trois (03) opérateurs pétroliers sont apparus sur l'échiquier centrafricain. Il s'agit des chinois International Petroleum Holding Compagnie (PTI-IAS) dans la région de Birao, International Petroleum Limited (PTI-AL), dans la région de Ndele et du sud-africain DIG OIL dans la région de Carnot-Berberati.

De ces trois sociétés PTI-IAS a réalisé les travaux suivants :

- Evaluation Géologiques pétrolières de la zone ;
- Interprétation de 1550 Km de travaux sismiques résultant des anciens travaux d'exploration des consortiums Shell, Chevron et Conoco;
- Exécution de 804,78 Km de travaux sismiques ;

Ces travaux Ces ont permis de situer les probables d'affaissements des hydrocarbures, de déterminer la prochaine étape des études sismiques régionales et d'exécuter les travaux géologiques, et le forage d'un puis d'exploration.

Tandis que les activités exécutées par PTI-AL et DIG OIL sont :

- La visite du site d'exploration ;
- La collecte des données sismiques;
- Les Prélèvements d'échantillon.

Toutes les trois sociétés avaient suspendu leurs activités sur leurs permis respectifs à la survenance des troubles politico militaires dans le pays, mais elles ont donné leur accord de principe pour la reprise des travaux d'exploration.

A ce jour, l'administration en charge du pétrole a enregistré au moins huit manifestations d'intérêts de nouveaux partenaires pétroliers. Elle a aussi identification de nouvelles zones potentielles (Blocs D, E, F et G) et leur morcellement en sous-Blocs de surfaces de 500 km² chacun par Arrêté N° 005 du 07 mars 2014.

Les défis du secteur pétrolier sont les suivants :

- Limiter la facture pétrolière de la République Centrafricaine ;
- Augmenter le taux d'accès des Centrafricains aux produits pétrolier dans un contexte de développement durable ;
- Contribuer à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie du Centrafricain ;
- Accroître l'indépendance énergétique de la RCA ;
- Prendre part activement au développement du secteur pétrolier au plan sous-régional, régional et international ;
- Interpréter les résultats des travaux des activités pétrolières produit par les opérateurs pétroliers ;
- Renforcement de capacité technique et institutionnelle ;

Pour relever ces défis, (5) Cinq axes stratégiques déclinés en actions prioritaires sont identifiés :

- Révision du code pétrolier de 1993 afin de le rendre plus attractif ;
- Renforcement des capacités (formation et perfectionnement des compétences) ;
- Création d'une base de données pétrolière ;
- Promotion des investissements nationaux et internationaux par l'organisation d'une table ronde du secteur ;
- Création d'un bureau d'étude centrafricain dans le domaine pétrolier.

8.1.4 Forêts

Les conséquences graves des différentes crises militaro-politiques que le pays a connues sur le secteur forestier sont marquées par la destruction de l'ensemble du système sécuritaire des locaux de l'Administration centrale, de la plupart des infrastructures, des bâtiments abritant les structures déconcentrées et de la logistique. Les pillages systématiques qui ont suivi ont abouti au vol des matériels informatiques, des équipements et de la poudrière. Les treize (13) sociétés de Safari de chasse ont enregistré d'énormes pertes. Ces crises ont conduit à la destruction des outils de production et du tissu économique du secteur avec la mise en chômage du personnel technique dans les Sociétés forestières. Les différentes manœuvres et opérations militaires dans les villages et forêts ont provoqué la perte importante de la biodiversité et des habitats à cause de l'expansion du braconnage étranger et de l'exploitation anarchique des produits forestiers non ligneux.

Avec ces crises, le pays court le risque du non-respect de calendrier de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire notamment le processus APV/FLEGT avec l'Union Européenne faute des moyens adéquats dans le cadre de la gouvernance forestière. Les contraintes habituelles du secteur se trouve ainsi amplifiées à savoir : (i) la rareté de financement pour l'acquisition des outils modernes de transformation plus poussée de bois afin de dégager plus de valeur ajoutée ; (ii) l'environnement des affaires moins favorable ; (iii) l'insuffisance des capacités humaines, institutionnelles et techniques ; (iv) l'étroitesse des marchés locaux de bois et la faiblesse du pouvoir d'achat ; (v) la faible transformation de bois par les sociétés forestières bien qu'il soit prévu un taux de 70% dans le Code Forestier centrafricain ; et, (vi) L'inexistence d'une stratégie commerciale adaptée pour la promotion de la consommation locale du bois.

Les défis à relever sont les suivants :

- (i) Augmenter la contribution du secteur forestier aux recettes fiscales directes (10% des recettes totales), à l'horizon 2015 ;
- (ii) Créer les conditions cadres d'une industrialisation poussée du secteur ;
- (iii) Renforcer des capacités des institutions publiques du Secteur et appliquer les instruments de contrôle et de gestion.

La stratégie de relance des activités du secteur se traduit par une vision suivante : les capacités organisationnelles, institutionnelles, techniques sont renforcées et la bonne gouvernance des ressources pour une augmentation soutenue et durable de la valeur ajoutée dans le cadre de la gestion durable des ressources forestières, fauniques et halieutique, orientée vers le respect de l'environnement.

Celle-ci s'articule autour Axes Stratégiques suivants :

- Axe 1 : Rétablissement et Renforcement des capacités des institutions publiques du secteur forestier et l'application effective des instruments de contrôle et de gestion ;
- Axe 2 : La promotion de la conservation et la gestion durable des ressources forestières, fauniques et halieutiques par l'élaboration et la vulgarisation des techniques de mise en valeur rationnelle ;
- Axe 3 : Appui au relèvement et diversification de la production forestière au sens large (bois, faune, produits halieutiques et Produits forestiers non ligneux).

8.1.5 Technologies de l'information et de la Communication

La République Centrafricaine, pays sans littoral, a une superficie très vaste. 623 000 km² pour une population de 3.895.139 habitants (décembre 2003) soit 6 habitants au kilomètre carré donc très peu peuplée. Cette population se trouve réduit en nombre à cause de la crise que le pays vient de connaître.

En effet, Les évaluations réalisées les premiers mois de la crise par les différents spécialistes impliqués dans la gestion de la réponse ont fait état: (i) d'au moins 2,5 millions de personnes soit 54% de la population totale qui sont en besoin d'assistance humanitaire ; (ii) des déplacements massifs des populations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays (au 15 janvier 2014, 922 000 personnes étaient déplacées de leur lieu d'origine parmi lesquelles 902 000 déplacés internes répartis sur plus de 70 Sites et 20 336 réfugiés) ; (iii) de plus de 2 000 personnes tuées (chiffres certainement sous-estimé) ; (iv) d'une augmentation vertigineuse du taux de morbidité et de mortalité) qui font penser que le taux de 70% de cette population, très pauvre, vit en milieu rural sans véritable liaison communication a fortement augmenté.

Globalement, le taux de couverture de la population en télécommunication reste inférieur à 30 % et une capacité de connexion à l'Internet de moins d'un bit par seconde par habitant. Le secteur public n'offre presque pas d'informations et de services en lignes aux citoyens, à l'administration et aux entreprises du fait que ceux-ci utilisent faiblement l'informatique et la téléinformatique et que les petites et moyennes entreprises, notamment touristiques et culturelles, sont absentes sur le Web. Cela a comme corollaire, une méconnaissance des besoins réels en main d'œuvre spécialisée des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui ne sont d'ailleurs pas encore introduites dans les programmes d'enseignement et de recherche.

Afin de répondre à ce besoin en mettant en place un service pouvant répondre aux besoins de la population, le Gouvernement a entrepris différentes réformes et actions engagées au cours des dernières décennies qui n'ont guère donné les résultats escomptés ni réduit les besoins dans ce domaine qui se résument en :

- moins de trois lignes principales de téléphonie fixe pour 1000 habitants ;
- moins de quatre abonnés au service de téléphonie mobile pour 100 habitants ;
- quatre préfectures sur seize disposent d'au moins un point public d'accès à l'Internet.

Le principal enjeu est de disposer d'un cadre institutionnel pour la réorganisation et la redynamisation du secteur ainsi qu'une stratégie de mobilisation des ressources pour disposer d'une nouvelles technologie de l'Information et de la Communication d'une part, en vue de rapprocher les deux zones, rurales et urbaines et, surtout, faciliter l'accès du tissus économique au commerce mondial qui ne peut être envisagé sans un développement rapide des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communications (NTIC).

Afin d'enrayer les facteurs négatifs énumérés ci-dessus, le Gouvernement centrafricain, à la sortie de cette crise, compte mettre en œuvre une politique d'équipement du pays en nouvelles technologies de l'Information et de la Communication et disposer d'un cadre cohérent de gestion de la NTIC.

Ainsi, la vision en matière des NTIC est que : «En 2025, le pays dispose de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication fiables à même de concourir à booster l'économie nationale et, en assure la prise en charge».

Il est attendu que les Nouvelles Technologies de l'Information soient vulgarisées et rendus disponibles.

Globalement, l'effort devra être mis, dans un premier temps, sur le renforcement de capacité en matière de NTIC. Pour ce faire, le Gouvernement a convenu de mener des actions opérationnelles qui s'articulent autour des axes trois (3) stratégiques suivants :

- Axe 1 : La réhabilitation et la mise en place des infrastructures destinées aux NTIC ainsi que la construction d'une infrastructure large bande en fibre optique reliant Bangui au câble sous-marin SAT-3/WASC;
- Axe 2 : L'Equipement en matériels numériques et le développement des réseaux et moyens d'accès aux NTIC sur toute l'étendue du territoire en vue d'assurer un accès facile à la population;
- Axe 3 : La promotion de la concurrence par le renforcement du cadre institutionnel chargé de la réglementation et de la coordination des activités du secteur des NTIC ainsi que des capacités institutionnelles des structures en charge de la formulation et de la mise en exécution de la politique en matière des NTICS.

Trois priorités sont dégagées. Il s'agit de :

1. La réhabilitation et/ou la construction des infrastructures des NTIC ;
2. L'Equipement en matériels numériques et le développement des réseaux et moyens d'accès aux NTIC sur toute l'étendue du territoire ;

3. le renforcement du cadre institutionnel chargé de la réglementation, de la formulation et de la mise en exécution de la politique en de NTICS.

8.1.6 Tourisme et Artisanat

Le sous-secteur dispose d'une potentialité considérable notamment : (i) l'appartenance au Bassin du Congo ; (ii) l'abondance et la variété des ressources naturelles ; (iii) l'existence des parcs et réserves (Parc national Manovo-Gounda Saint Floris, le Bamingui-Bangoran, Dzanga-Ndoki, la Réserve spéciale de Dzanga-Sangha, le parc de Mbaéré-Bodingué....) qui disposent d'une faune et d'une flore riches en différentes espèces ; (iv) l'existence d'autres attractions et sites touristiques tels que les chutes d'eau, les plans d'eau, les plages, les sources thermales, les grottes, les forêts communautaires, les mégalithes... ; (v) un potentiel artisanal très important ; et, (vi) une croissance remarquable de la branche hôtellerie.

Afin de créer un environnement favorable aux affaires dans les domaines du tourisme et de l'artisanat, Le gouvernement a pris des projets de textes législatifs et réglementaires. Le premier texte concerne le projet de loi portant Code des investissements touristiques. Le second concerne le projet de loi portant Code d'éthique du tourisme. Différents projets d'arrêtés réglementant l'ouverture et l'exploitation des établissements à caractère touristique ont été pris.

En matière de tourisme, ces arrêtés concernent la réglementation des activités de tourisme de vision ; de loisirs ; des agences d'accueil et la révision des textes relatifs à l'hébergement et la restauration.

En matière d'artisanat, les textes réglementaires sont liés au projet de Décret portant réglementation des activités de l'Artisanat en République centrafricaine et un projet d'arrêté rendant obligatoire le traitement des trophées au Laboratoire nationale de la taxidermie.

De même, des projets de conception de modèle type de gargote ont été élaborés, un rapport d'étude de faisabilité relative à la construction d'un centre de tourisme culturel est disponible grâce à un financement du CAS/DFT; deux agréments ont été délivrés à des partenaires privés pour l'ouverture et l'exploitation d'une agence de tourisme et de restauration. Enfin, des conventions et protocoles d'accord ont été signés avec les partenaires privés pour la rénovation de Oubangui Hôtel, Hôtel du Centre, la réhabilitation de l'ex hôtel 500 chambres, la construction d'hôtels à côté de l'aéroport et à Kolongo.

Par ailleurs, le lancement d'une enquête pilote sur les structures et activités artisanales de Bangui et des villes de province est en cours de réalisation.

1. Aménagement des sites touristiques

Dans le cadre de la poursuite des activités du projet Dzanga Sangha, un appel d'offres a été lancé pour la gestion du Doli Lodge à Bayanga. Un plan d'occupation des collines de bas Oubangui a été élaboré et devrait contribuer au développement du tourisme de proximité.

2. Mise en place des projets communautaires

Une esquisse de projet de la forêt Alimbou préparée par l'association des riverains de cette forêt a été envoyée au Ministère pour amendement.

3. Mise en place des projets promotionnels du Tourisme

Les projets suivants ont été élaborés.

Il s'agit de :

- Le guide touristique de la CEMAC : La préparation de la composante centrafricaine est en cours.
- Le projet de dépliant touristique ;
- La brochure d'appel ;
- Le guide des opportunités du Tourisme en RCA ;
- Affiches et projet de création d'un site Web.

Les résultats se résument en (i) un support et à la disponibilité d'une documentation sur le tourisme centrafricain ; (ii) la création d'un environnement favorable aux investissements dans le domaine touristique ; (iii) le démarchage des investisseurs et tours opérateurs ; (iv) la présentation d'une image positive de la RCA au plan international ; (v) le marketing du tourisme centrafricain. 50 personnes de l'hôtel Boali chutes, de l'hôtel Azimut et du restaurant la méditerranée ont été formées en technique d'accueil et d'art culinaire et 20 sont entrain d'être formées dans le cadre du lancement des activités de la taxidermie.

Enfin, une étude diagnostique du commerce intégré comprenant une composante secteur tourisme a été réalisée sous les auspices du Ministère du commerce et devait déboucher sur une Table Ronde des Bailleurs de Fonds.

Malheureusement, la crise que le pays vient de traverser et qui perdure d'ailleurs a rendu nul cet effet fort appréciable qui devait favoriser le développement de ces sous-secteurs.

Le principal enjeu est la promotion d'un cadre général et normatif des valeurs culturelles, artistiques, touristique et artisanales par une visibilité nationale et internationale accentuée de ces produits et services.

Afin de valoriser le secteur des arts et cultures, tourisme et artisanal, le Gouvernement centrafricain, à la sortie de cette crise, compte mettre en œuvre une politique de rénovation et de vulgarisation de ces sous-secteurs.

Ainsi, la vision d'arts et culture est que : « En 2018, le pays dispose d'un cadre pour l'accroissement d'activités artistiques, culturelles, touristiques et commerciales autours des carrefours et, la visibilité nationale et internationale des produits et services culturels est renforcée.

La crise militaro politique de 2013 a eu des conséquences sévères sur les sites touristiques et les infrastructures hôtelières du pays. On peut citer entre autres, la destruction des sites hôtelières de Boali, Bossangoa etc... et le braconnage dans les parcs et réserves (Parc national Manovo-Gounda Saint Floris, le Bamingui-Bangoran, Dzanga-Ndoki, la Réserve spéciale de Dzanga-Sangha, le parc de Mbaéré-Bodingué....).

Commission n° 4 : Développement économique et social

Il est attendu qu'à la sortie de la crise, les valeurs en matière d'art et de culture et des activités commerciales dans les domaines du tourisme et de l'artisanat sont vulgarisées et connus au plan national qu'international et les sites touristiques rénovés.

25

Globalement, d'ici l'an 2018, l'effort devra être mis, dans un premier temps, sur l'accroissement d'activités artistiques, culturelles, touristiques, artisanales et commerciales autours des carrefours par la mobilisation des populations autour de la culture centrafricaine, la visibilité nationale et internationale des produits et services des sous-secteurs concernés ainsi que leur implication dans les parcours artistiques, touristiques et artisanaux.

Pour ce faire, le Gouvernement retient globalement les Trois (3) axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : Créer des carrefours artistiques, culturels, touristiques et artisanaux ;
- Axe 2 : Créer une Centrale de matériel et d'un studio audiovisuelle, des centres de formation et de perfectionnement pour la mise en valeur de nos patrimoines concernés ;
- Axe 3 : Renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des sous-secteurs Arts et Cultures

Trois priorités sont dégagées ; il s'agit de :

1. Réhabilitation de toutes les structures hôtelières détruites à l'intérieur du pays ;
2. Construction d'un site réceptif à BELOKO ;
3. Accroître les activités culturelles et commerciales autours des carrefours par la mobilisation des populations autour de la culture centrafricaine;
4. Crée une Centrale de matériel et d'un studio audiovisuelle ;
5. Créer des centres de formation et de perfectionnement de nos valeurs culturelles, artistiques, touristiques et artisanales ;
6. Le Renforcement de capacités organisationnelles et de gestion des sous-secteurs.

8.2 - INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN À LA PRODUCTION/INTEGRATION REGIONALE

8.2.1 Infrastructures de Transport et Désenclavement

Les contraintes majeures au développement des transports en RCA sont liées essentiellement l'insécurité qui perdure sur l'ensemble du territoire ainsi que l'absence de ressources financières conséquentes pour l'entretien et la réhabilitation des infrastructures de transport.

Au plan international, l'essentiel de son commerce extérieur est tributaire, jusqu'à une époque récente (après la fin de la guerre en République du Congo et en République Démocratique du Congo), des liaisons terrestres longues de 1 500 à 1 700 Km ; respectivement, Bangui-Douala, Principal corridor de développement et, Bangui-Pointe noire mais ces voies de ravitaillement du pays connaît de fréquents blocages à cause de l'insécurité qui sévit sur celles-ci.

Au plan intérieur, la période de crise retentissante que vient de traverser le pays et a freiné les différents programmes d'entretien et de rééquipement des infrastructures et services de

transport qui ne peuvent se concrétiser à cause de l'insécurité qui persiste encore dans une bonne partie du pays.

Ainsi, de nombreux facteurs, tant sécuritaires, économiques que financiers, l'isolement d'un monde rural totalement démunie d'infrastructures et abandonné à lui-même, constituent les causes principales de cette paupérisation de la population qui s'est dégénérée en une crise aigüe.

Le principal enjeu est de réhabiliter en urgence les infrastructures routières, aériennes et fluviales en vue d'appuyer les actions des forces de sécurité sur l'ensemble du territoire, faciliter le déplacement des aides humanitaires et la mettre la RCA sur une trajectoire pour la relance économique, par circulation des biens et des personnes afin d'appuyer le relèvement, la reconstruction et la reconstitution des bases d'un développement durable. Il faut donc pour ce faire, assurer une forte mobilisation des ressources tant internes qu'externes sans lequel nulle opération de remise en état des infrastructures n'est possible.

Afin d'enrayer les facteurs négatifs énumérés ci-dessus, le Gouvernement centrafricain, à la sortie de cette crise, compte mettre en œuvre une politique de réhabilitation en urgence de son réseau infrastructurel des transports en vue de faciliter la sécurisation du territoire, l'appui des aides humanitaires aux populations en détresse et le déplacement de celles-ci pour les échanges et les élections futures.

Ainsi, la vision en matière de transport est que : « En 2018, le pays désenclavé sur le plan intérieur et extérieur dispose d'un cadre cohérent et intégrateur de gestion des infrastructures et services de transport et en assure la prise en charge.

Il est attendu que les infrastructures et les moyens de Transports qui constituent un atout incontournable pour la sécurisation du pays, la libre circulation des biens et des personnes et le relèvement politico-économique soient rendus disponibles.

Globalement, l'effort devra être mis, dans un premier temps, sur l'entretien en urgence d'une partie du réseau routier rural et urbain à même d'absorber la main d'œuvre locale par les Travaux à Haute Intensité de Mains d'œuvre (THIMO) afin d'occuper de créer des revenues pour les jeunes ; dans un second temps, sur la production de moyens roulants à moindre coût afin de faciliter leur accessibilité aux populations isolées, stressées et aspirant à participer au processus électoral d'ici 2018. Pour ce faire, le Gouvernement retient les

Trois (3) axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : L'entretien et la réhabilitation en urgence d'une partie dite « prioritaire » du réseau existant ;
- Axe 2 : la facilitation de transport de personnes et de marchandises par la production de moyens roulants à coût accessible aux populations démunies (Bicyclettes, Triporteurs, Poussepousses...).
- Axe 3 : Le renforcement de capacité des acteurs du secteur notamment, des communautés de base à travers un appui institutionnel accentué en vue de faciliter la mise en œuvre des programmes de remise en état des infrastructures.

Trois priorités sont dégagées. Il s'agit de :

- La réhabilitation des pistes rurales, des routes à l'intérieur du pays et des ponts et bacs ;
- La production de moyens roulants à moindre coût en quantité afin de permettre une mobilité accentuée de la population rurale ;
- Le Renforcement de capacités à travers un appui institutionnel significatif et urgente.

8.2.2 Intégration Régionale

La RCA est un pays enclavé qui dépend énormément de ses voisins pour ses importations et pour l'accès de ses produits aux marchés extérieurs. C'est pour cela que le Gouvernement a toujours placé au centre de ses stratégies de lutte contre la pauvreté, l'intégration régionale comme opportunité de développement et de levier de croissance accélérée. A cet effet, toutes les préoccupations à l'arrière-plan des axes stratégiques du DSRP2 de la RCA sont présentes dans les cinq axes du Programme Economique Régional (PER) de la CEMAC et principalement l'Axe 2 du DSRP2, Relance économique et intégration régionale était aligné sur les axes 3 et 4, Intégration physique et aménagement du territoire et Marché commun et accès aux marchés d'exportation du PER de la CEMAC.

Les défis portent essentiellement sur :

- Amélioration de la production
- Accès aux marchés régionaux
- Accès aux opportunités régionales et sous-régionales
- Renforcement du cadre des affaires

La stratégie de croissance ne peut être envisagée que dans la double perspective du développement de la production et de la conquête des marchés sous-régionaux par une plus grande compétitivité. La production et la commercialisation des produits locaux ainsi que l'importation des équipements et des intrants ne peuvent être optimales que si les opérateurs ont accès aux opportunités régionales et sous-régionales. L'augmentation de la production d'énergie à des prix compétitifs, ainsi que le développement et la modernisation du système de télécommunications dépendent des interconnections avec les réseaux d'électricité du Cameroun et d'autres pays voisins. C'est pourquoi, le programme de développement économique et social issu de ce Forum sera lui aussi, aligné sur le PER comme le montre la Figure n° 1.

Figure 1 : Lien entre le développement socioéconomique de la RCA et le PER de la CEMAC

Programme issu du Forum	Programme Economique Régional
Développement économique et social de la RCA : Relance de la production	<p style="text-align: center;">AXE 3 INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p> <p>OS7 Développer l'infrastructure économique de soutien à la compétitivité OS8 Assurer un aménagement durable, équilibré et solidaire de l'espace CEMAC</p> <p style="text-align: center;">AXE 5 MARCHÉ COMMUN ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE</p> <p>MARCHÉ COMMUN OS11 Accélérer la mise en œuvre du marché commun</p> <p>DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE OS 12 Promouvoir la diversification économique</p>

La stratégie du Gouvernement portera sur :

- **Désenclavement intérieur et extérieur de la RCA**

Les principaux projets prévus dans le PER-RCA sont :

- **Renforcement des capacités de transport fluvial**
 - ✓ l'aménagement du réseau fluvial Congo-Oubangui,
 - ✓ la construction de ports secs à Bangui et Brazzaville,
 - ✓ la création d'une société de dragage et d'infrastructures de navigation fluviale et
 - ✓ la création d'une société régionale de cabotage maritime.
- **Facilitation de transports et transits**
 - ✓ La construction de douze postes-frontière équipées de pèse essieux et d'équipement informatique :
- **Projets routiers en quête de financement tant pour les études que pour les travaux.**
 - ✓ Bouar – Baoro : Etudes terminées
 - ✓ Boaro – Bangui : Recherche de financement pour la réhabilitation
- **Le Corridor de croissance Bassin du Congo – Océan**

Le Corridor constitue une voie plus concurrentielle que la voie routière Bangui-Douala et offre des services de grandes capacités de chargement pouvant faciliter les importations et les exportations à prix compétitifs avec des perspectives d'intégration du marché régional et international. Il offre des perspectives de projection vers le grand marché du nord de la RDC, du Sud-Soudan et même du Nord-Soudan. Ce programme vise la remise en état des infrastructures multimodales (mers, fer, fleuves, routes) de la transéquatoriale, et également leur exploitation dans un cadre communautaire.

- ✓ Corridor Douala-Yaoundé-Bangui
 - Garoua-Boulai (Frontière RCA-CAM)-Bouar (RCA) : en exécution sur financements BM, UE, BAD.
 - Bouar-Baoro : Etudes sur financement BM.
 - Baoro-Bangui : Recherche de financement pour la réhabilitation.
- ✓ Corridor Pointe-Noire-Bangui-NDjaména
 - Ouedo-Enyellé (Frontière Congo-RCA) - Mongoumba-Mbaïki-Bangui (RCA) : Etude sur financement de la BAD.
 - Bossembélé-Bossangoa-Békay-Bédaoyo (Front. RCA/TCHAD)-Mbaïkoro (Tchad), sur financement de la BAD.
- ✓ Corridor Tripoli-Windhoek
 - Bitumage de la route Kinzou (Cameroun) – Gamboula – Berbérati – Yamando – Nola – Bayanga (site touristique) : Etude en cours sur financement du partenariat Union Européenne /Union Africaine
 - Yamando – Boda – Mbaïki – Mongoumba (Frontière RCA/Congo).
- ✓ Corridor Sibut-Bambouti (Frontière Sud Soudan)
 - Sibut-Bambari-Bangassou-Obo-Bambouti (Frontière Sud Soudan).
- ✓ Corridor Bangui (RCA)- Am Da Fock (Frontières RCA-Sud Soudan)
 - Sibut-Bambara-Yppi-Bria-Ouadda Djallé-Brio-Am da Fock (Frontière RCA-Sud Soudan)
- ✓ Corridor Bangui (RCA)-Zone de l'équateur (RDC)
 - Construction d'un pont sur l'Oubangui entre Bangui (RCA)-Zongo (RDC)
 - Construction d'un pont sur l'Oubangui entre Mobaye Banga RCA) et Mobaye Mbongo (RDC).
- **Transport ferroviaire**
 - ✓ Liaison Bangui (RCA) – Berbérati – Mbaïki- Boda – Bertoua (Cameroun) ;
 - ✓ Liaison Bangui (RCA) – Damara-Bogangolo-Bouca-Batangafo-Markounda-Goré(Tchad) ;
 - ✓ Liaison Bangui (RCA) – Damara-Sibut-Bambari-Bria-Ouadda Djallé-Birao-Am Da Fock-Nyala (Soudan) ;
 - ✓ Liaison Bangui (RCA)-Bambari-Bangassou-Bambouti-Trans East African Port Mombassa.

• **Zones Économiques Spéciales**

La destruction des outils de production, les déplacements internes des populations et la faiblesse de l'administration ont aggravé la fragilité du pays en matière de productivité. Pour relancer la production industrielle et intégrer la RCA dans le système productif et d'échange de la sous-région, il faut ériger certaines zones géographiques du pays en "zones économiques spéciales" (ZESCA), offrant de meilleures conditions de production et d'exploitation des atouts dont regorgent certains espaces du pays.

L'État et le secteur privé sont les principaux acteurs de la relance économique. L'État prendra des mesures légales et réglementaires relatives à l'identification des zones, aux conditions de base de mise en œuvre de la nouvelle approche, aux incitations en faveur des opérateurs économiques,

etc. Le secteur privé sera associé au processus, à travers le cadre de concertation et de dialogue Public - Privé. Il lui reviendra de mobiliser les moyens nécessaires pour se déployer dans les zones économiques spéciales en vue de tirer parti des opportunités.

Il s'agit de faire de Bangui une plateforme logistique régionale à laquelle sont arrimées des zones économique spéciales.

L'approche opérationnelle de ces ZESCA s'articulera des axes suivants :

- (i) l'installation d'un dispositif légal ouvrant la voie pour la promotion des ZESCA ;
- (ii) la définition géographique des ZESCA (identification des sites et dimensionnement) ;
- (iii) l'élaboration des Plans de masse des ZESCA ;
- (iv) l'étude de faisabilité technique financière, économique et environnementale ;
- (v) la recherche de partenariats ;
- (vi) la promotion des ZESCA ;
- (vii) la mise en œuvre de projets d'infrastructures en suivant le cycle de chaque projet ; et,
- (viii) l'incitation des différents opérateurs à intégrer les ZESCA.

Les activités à promouvoir dans les ZESCA seront basées sur les potentialités économiques à valoriser par les entreprises. La mise en œuvre d'un programme de développement des infrastructures adapté aux besoins des entreprises et des opérateurs économiques sera le préalable à l'opérationnalisation des ZESCA.

Pour accompagner les politiques nationales ainsi que la stratégie de production intensive dont les fondements reposent sur le développement du secteur rural et la promotion du secteur privé, la micro finance sera appelée à jouer un rôle prépondérant. A cet effet, le Gouvernement entend consolider la stratégie d'appui à l'émergence d'un secteur financier inclusif. On compte parmi les acquis de ce secteur : (i) l'existence d'une réglementation ; (ii) l'arrivée dans le secteur de nouveaux acteurs (notamment ceux ayant la forme juridique de "Société Anonyme", démarrant leurs activités sur des bases professionnelles et ayant des perspectives d'extension en province) ; et (ii) l'existence d'EMF fonctionnant sur des bases professionnelles.

8.2.3 Amélioration de l'environnement des affaires

La RCA, de par son classement au bas de l'échelle dans les rapports Doing Business de la Banque mondiale (185^{ème} sur 185 pays), a pris un ensemble de mesures pour améliorer le climat des affaires et renforcer le rôle du secteur privé. Parmi elles, on note la mise en place du Guichet unique de formation des entreprises (GUFE), la mise en place d'un cadre permanent de concertation public et privé (CPCPP) et un comité mixte chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires est déjà mis en place, présidé par le Premier Ministre et composé des représentants des administrations publiques, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement. Tous ces efforts n'ont pas abouti à une réelle amélioration du climat des affaires. Les récentes crises avec la destruction des outils de production du secteur privé et la déstabilisation de l'Etat, sont venues aggravées la situation.

Pour appuyer le développement du secteur privé, le Gouvernement envisage d'ici 2025 d'améliorer l'environnement des affaires en vue d'attirer les investissements directs étrangers (IDE), de renforcer les capacités d'offres par la diversification des produits à l'exportation et

d'accroître la participation des femmes dans l'exercice des activités économiques. Pour cela, il entend :

- **Renforcement des capacités institutionnelles**

- redynamiser les institutions existantes ;
- favoriser le développement des services d'appui aux entreprises ;
- adopter des mesures incitatives tendant à faciliter et sécuriser les activités économiques ;
- renforcer la concurrence, notamment par des réformes fiscales pour faciliter l'accès aux facteurs de production ;
- redynamiser les institutions existantes et favoriser le développement des services d'appui aux entreprises ;
- créer des structures d'appui aux PME ; et,
- développer les exportations.

- **Développement de l'entreprenariat féminin**

- identifier des activités génératrices de revenus pour les femmes ;
- développer des programmes nationaux de formation en gestion et en montage de projet pour les femmes ;
- faciliter l'accès des femmes à la microfinance et à la création d'un Fonds National de l'Entreprenariat Féminin ; et,
- créer des organisations faîtières de femmes entrepreneuses.

- **Renforcement des partenariats public/privé**

- instaurer un climat de confiance entre l'Administration publique et le secteur privé ;
- confier au secteur privé un rôle de gestion dans certains secteurs tels que l'assainissement ou la santé ;
- impliquer le secteur privé dans la définition des politiques et stratégies relatives à ces activités.

- **Promotion des systèmes de financements adaptés aux capacités et aux besoins des opérateurs**

- développer les mécanismes de financement adaptés aux capacités des opérateurs économiques et notamment à leur besoin de renforcement des fonds propres, de garantie et de coût du crédit ;
- promouvoir la micro-finance afin de soutenir les très petites entreprises et les PME ;
- faciliter l'accès au crédit bancaire ;
- créer un fonds d'appui aux entreprises ;
- développer des produits financiers adaptés tels que le crédit-bail ; et,
- créer un fonds de garantie et un capital-risque une fois que l'environnement des affaires aura été assaini.

• **Mise en œuvre de réformes pour assainir le climat des affaires et promouvoir les investissements**

- redynamiser le cadre permanent de concertation secteur public-privé ;
- adopter et vulgariser la charte nationale des investissements en vue de clarifier la réglementation sur les affaires ;
- créer les conditions d'une maîtrise de l'inflation ;
- renforcer la qualité de la politique fiscale ;
- améliorer la Facilité et le délai de création des entreprises ;
- mettre en œuvre une politique commerciale de qualité ;
- améliorer l'accès à la propriété foncière ; et,
- renforcer la lutte contre la corruption.

8.2.4 Postes et Télécommunications

La république centrafricaine a connu une instabilité politique marquée par des conflits internes répétitifs qui ont ébranlé son tissu économique et social. Tous les indicateurs affichent une dégradation constante. Une forte contraction de l'économie nationale (chute du PIB de 8,9%). Tandis que le taux d'accroissement démographique se maintient à 2,5%, fort déclin de l'activité économique avec une affectation de tous les secteurs particulièrement celui de la télécommunication.

Les contraintes majeures au développement des Postes et Télécommunications en RCA demeurent essentiellement l'insécurité qui perdure sur l'ensemble du Territoire car une bonne politique et stratégie de développement dans ce secteur peut contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté.

Le principal enjeu est de réhabiliter en urgence les infrastructures des Postes et télécommunications et de rehausser le taux de couverture de la population en télécommunication qui inférieur à 30 % et une capacité de connexion à l'Internet de moins d'un bit par seconde par habitant car, il faut retenir que tous les locaux des postes et télécommunications ainsi que les équipements électriques sont soient détruits soient, vandalisés.

Toutefois, les enjeux qui suivent demeurent prioritaires ; il s'agit de :

- La faible couverture nationale ;
- L'inefficacité de l'organe de régulation ;
- Les infrastructures vétustes (réseau filaire, équipement de transmission) ;
- Le manque d'appui institutionnel à l'opération historique par rapport à la libération du secteur ;
- L'absence de personnels ressources ;
- L'inadaptation aux nouvelles technologies.

Afin d'enrayer les facteurs négatifs énumérés ci-dessus, le Gouvernement centrafricain, à la sortie de cette crise, compte mettre en œuvre une politique de réhabilitation et de modernisation en urgence du réseau infrastructurel et de transport des informations électroniques des Postes et télécommunications en vue d'apporter un soutien à la relance économique et aux communications interurbaines à même de faciliter les actions à mener sur le terrain par les Forces

d'interposition, les aides humanitaires et les populations qui comptent commerçer et aller vers les élections en vue.

Ainsi, la vision en matière des Postes et Télécommunication est que : « En 2018, le pays dispose en d'un réseau moderne de Postes et Télécommunications fiables à même de concourir à booster l'économie nationale et, en assure la prise en charge.

Il est attendu que les infrastructures et services des Postes et Télécommunications soient modernisés et rendus disponibles.

Globalement, l'effort devra être mis, dans un premier temps, sur l'entretien en urgence des infrastructures des Postes et Télécommunications afin d'occuper de créer des activités rémunératrices de revenues pour les jeunes ; dans un second temps, sur la télécommunication, enfin le renforcement de capacité des populations isolées qui aspirent à utiliser des moyens modernes de télécommunication pour participer au processus électoral d'ici 2018. Pour ce faire, le Gouvernement retient les Trois (3) axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : L'entretien et la réhabilitation en urgence d'une partie des infrastructures de des Postes et Télécommunications ;
- Axe 2 : la relance du programme de réhabilitation des services postaux et des fibres optiques ;
- Axe 3 : Le renforcement de capacité des acteurs du secteur notamment, des communautés de base à travers un appui institutionnel accentué en vue de faciliter l'extension des informations internet et intranet.

Trois priorités sont dégagées. Il s'agit de :

- La réhabilitation et la construction locaux et l'équipement des services des Postes et Télécommunications ;
- La réalisation des projets en cours suspendus à cause de la crise notamment le projet de Fibre optique toute en favorisant l'établissement des infrastructures de transport large bande reliant les chefs-lieux des préfectures à Bangui pour permettre le développement de la couverture nationale à des coûts abordables ;
- Le Renforcement de capacité des services techniques du Département à travers un appui institutionnel significatif et urgente.

8.2.5 Infrastructures énergétiques

La situation de l'énergie est très sombre avec des indicateurs qui se situent en dessous des seuils standards. Malgré que le pays s'est doté d'un document de politique énergétique nationale (décret n°10.092 du 18 mars 2010) dans l'optique d'une contribution à la croissance économique, à l'amélioration de la qualité de vie, les multiples actions engagées ont été soit suspendues soit reportées à cause des récurrentes crises qu'à connu le pays.

Le déficit en énergie ne cesse de s'accroître tandis que les besoins sont en augmentation constante et estimés partiellement à 46MW en fin 2014.

L'environnement sécuritaire délétère au niveau national ne favorise guère la mise en œuvre de certains axes stratégiques en cours d'exécution dans le domaine de l'électricité et des

hydrocarbures. Les actes de pillage enregistrés sur les équipements par exemple des turbines de Boali 1, 2, 3, des stations de distribution d'hydrocarbure tant à Bangui qu'en province conduiront inéluctablement à un risque de perte de financement, des surcoûts très onéreux d'exploitation ou de réhabilitation des infrastructures.

Un climat sécuritaire conséquent permettra de :

- (i) faciliter les interventions des partenaires en charge de l'exécution des projets de développement énergétique ;
- (ii) assurer la garantie et l'extension de distribution des hydrocarbures de tout le pays.
- (iii) poursuivre les études de faisabilité de l'aménagement de DIMOLI ; et,
- (iv) relancer des discussions liées à la poursuite d'explorations des sites pétroliers est essentiel pour la dynamisation du secteur.

8.3 - RECONSTRUCTION DES SERVICES SOCIAUX DE BASE AVEC UN ACCENT SUR LES GROUPES VULNÉRABLES

8.3.1 Santé et Vih/Sida

La République centrafricaine a élaboré et mis en œuvre plusieurs documents stratégiques relatifs au secteur santé en vue de l'amélioration de la santé des populations de base, notamment le Plan National de Développement Sanitaire II (2006-2015).

Toutefois, il convient de souligner que la mise en œuvre du PNDS II n'a pu non seulement, être évaluée afin de mesurer les progrès accomplis et les résultats attendus en terme d'amélioration de l'offre des soins aux populations, mais le contexte actuel, lié à la crise politico-militaire que traverse le pays depuis 2012, a complètement modifié les conditions de mise en œuvre pour les trois dernières années.

Le secteur de la santé a été durement touché par les dernières crises que le pays a connues ayant comme conséquence : (i) la destruction des formations sanitaires ; (ii) le pillage des équipements sanitaires et des moyens roulants ; (iii) l'inaccessibilité aux soins ; et (iv) l'exode massif du personnel de santé vers la capitale.

Le plan de transition du secteur de santé pour la période 2015-2016 se veut d'offrir des soins à toutes les couches de la population, le rétablissement progressif des services cliniques permanents dans toutes les formations sanitaires avec comme corollaire le redéploiement du personnel de santé.

Les Problèmes de santé liés à la population :

- (i) La couverture vaccinale est très basse depuis de nombreuses années avec seulement 28% des enfants d'un an complètement vaccinés fin 2013 ;
- (ii) La RCA avait déjà avant la crise des taux de mortalité maternelle et infantile parmi les plus élevés au monde, avec respectivement 890 mères décédées pour 100.000 naissances vivantes et 164 enfants sur 1000 n'atteignant pas l'âge de cinq ans ;
- (iii) Le taux de prévalence du VIH/SIDA est parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne francophone avec 4.9% de la population infectée ;

- (iv) Les enfants souffrent d'une prévalence élevée de malnutrition aiguë et chronique. Selon des données de 2012 7.8% des enfants de moins de 5ans souffraient de malnutrition aiguë dont 1.8% de la malnutrition aiguë sévère et 6% de malnutrition aiguë modérée.
- 35

Les Problèmes liés au système de santé :

- (i) Besoin de renforcer la coordination et la concertation stratégique entre le Ministère de la Santé et de la Population (MSP), Partenaire Technique et Financier (PTF) et ONG au niveau central et décentralisé ;
- (ii) Présence insuffisante du ministère au niveau décentralisé nuisant aux capacités du MSP d'exercer ses fonctions de gouvernance et de coordination avec les partenaires présents localement;
- (iii) Financement du secteur extrêmement dépendant des partenaires internationaux. La contribution de l'Etat se limite à 10% des dépenses totales de santé ;
- (iv) Problèmes importants d'approvisionnement en médicaments. Plusieurs systèmes parallèles coexistent et le contrôle central de la qualité des médicaments est impossible en l'état.

Les principaux défis du secteur santé sont exprimés de la manière suivante :

- (i) Offrir des soins de santé à toutes les couches de la population centrafricaine où qu'elles se trouvent sur le territoire national avec notamment des services de soins mobiles si nécessaire ;
- (ii) Rétablir les services cliniques permanents dans les formations sanitaires de manière progressive en fonction du niveau de sécurité par région sanitaire;
- (iii) Redéployer le personnel et mettre en place des mesures incitatives pour leur rétention aux postes de travail dans les zones difficiles;
- (iv) Améliorer la gouvernance et renforcer le leadership de l'administration de la santé.

Les principaux défis liés au VIH-SIDA sont les suivants :

- (i) Prendre en charge les personnes vivants avec le VIH/Sida ;
- (ii) Eliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant : **fin 2015** ;
- (iii) Accélérer les procédures pour atteindre les objectifs « **90-90-90** » en **2020** ;
- (iv) Mettre fin d'ici 2030 à l'épidémie du VIH, objectifs à atteindre « **95-95-95** »

En adéquation avec la feuille de route recadrée de la transition, conformément aux axes stratégiques du Plan de Transition du Secteur de la Santé (PTSS), les actions prioritaires suivantes sont susceptibles d'être retenues :

- (i) Réhabilitation des 175 formations sanitaires restantes afin d'améliorer l'accès aux soins de santé, et garantir une offre équitable des services de santé ;
- (ii) Prise en charge de personnes vivantes avec le VIH/Sida ;
- (iii) Elimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant : fin 2015 ;
- (iv) Accélération les procédures pour atteindre les objectifs « **90-90-90** » en **2020** ;
- (v) Mettre fin d'ici 2030 à l'épidémie du VIH, objectifs à atteindre « **95-95-95** »
- (vi) Renforcement et amélioration des mesures de veille contre les épidémies et les réponses aux catastrophes dans les zones à risques et celles encore affectées par les conflits ;

- (vii) Amélioration de l'offre de soins tertiaires par l'équipement du Centre National Hospitalier Universitaire de Bangui en technologie de pointe en vue de minimiser les évacuations sanitaires ;
- (viii) Rationalisation de la distribution des médicaments par la mise en place d'un organe restructuré ;
- (ix) Renforcement des mesures de veille contre les épidémies et la réponse aux catastrophes dans les zones à risque et celles encore affectées par les conflits ;
- (x) Intensification de plaidoyer pour la mobilisation des ressources indispensables à la mise des stratégies du secteur.

8.3.2 Education Nationale

Dans le secteur de l'Education, en dépit de la faiblesse des statistiques sur le secteur, les partenaires et les acteurs de l'éducation reconnaissent la mauvaise performance du système éducatif à tous les niveaux. La crise éclatée en 2013 vient aggraver la situation dans ce secteur.

L'accès à l'éducation caractérisé, en 2012, par une faible capacité d'accueil qui se traduit par des taux brut de scolarisation assez bas : 4% au préscolaire, 75% au fondamental 1 et 29% au secondaire.

L'efficacité du système s'est traduite par des pourcentages de redoublants très élevés 30% au fondamental 1 (dont 33% pour les filles) les abandons scolaires sont de même très nombreux : 11% au Fondamental 1, 43% au Fondamental 2. Ces taux sont plus élevés pour les filles soit 13% au Fondamental 1 et 46% au Fondamental 2.

Le système éducatif s'est traduit par la faible capacité de l'école centrafricaine à amener tous les enfants du début à la fin d'un cycle d'enseignement, les taux de rétention étant seulement de 64% à l'intérieur du F1, 32% à l'intérieur du F2 et 29% à l'intérieur du Secondaire Général.

Le Taux d'achèvement qui permet de mesurer la proportion des jeunes d'une classe d'âge qui achèvent un cycle d'étude, s'établissait à 31% pour le F1, très en retrait des 100% de Dakar et des OMD, à 8% pour le Fondamental 2 et à 6% pour le Secondaire Général.

Le niveau d'enseignement qui vise de façon centrale l'acquisition des compétences de base en termes de savoir lire et savoir écrire. Or au terme de la sixième année du F1, seulement 62% des élèves savent lire sans difficulté contre une moyenne africaine de 69%. En définitive, exprimée en termes de production d'alphabétisation irréversible et d'acquisitions scolaires, la qualité des services éducatifs centrafricains au F1 est très faible.

Le Système éducatif centrafricain, très inégalitaire, se caractérise par de graves disparités tant au niveau de la scolarisation que de la répartition des ressources publiques allouée à l'éducation. Au F1., en 2004/2005, les TBS des garçons et des filles étaient respectivement de 88% et 61% tandis que les taux de rétention s'établissaient à 78% pour les garçons et 57% pour les filles. Ces inégalités sont restées sensiblement au même niveau entre 1998 et 2005. L'accès au F2 est plus ouvert aux garçons (22%) qu'aux filles (14%) avec cependant une rétention légèrement meilleure pour celles-ci. L'écart est encore plus grand en faveur des garçons à l'entrée du secondaire général avec des taux de transition de 81% contre 56 % pour les filles. En 2004/2005 le TBS des enfants ruraux représente moins de la moitié de celui des enfants urbains, 107% contre 50%.

La scolarisation des filles est en retard sur celle des garçons, 114% contre 97% en ville et 63% contre 35% en campagne quel que soit le lieu de résidence,. Par ailleurs, alors que la proportion des filles atteignant le CM2 en milieu urbain est de 43%, elle n'est que de 25% en zone rurale. S'agissant du facteur socio-économique, les résultats du Recensement Général des Populations et de l'Habitat de 2003 (RGPH 2003) montre que l'accès à l'éducation aux différents niveaux s'améliore avec le revenu. Au F1, le TBS passe de 32% pour les enfants des ménages appartenant au premier quintile (le plus pauvre) à 121% pour ceux du cinquième quintile (le plus riche). Au secondaire général les inégalités sont encore plus fortes avec des TBS de 1% pour les plus pauvres et 44% pour les plus riches.

La répartition des ressources publiques allouées à l'éducation, quant à elle, montre que ce sont les catégories d'enfants et des jeunes qui fréquentent les établissements scolaires et universitaires qui vont s'approprier au cours de leur scolarité un volume croissant de ressources publiques en fonction du nombre d'années passées dans le système et du niveau atteint. C'est ainsi que :

- les garçons consomment les 2/3 des ressources publiques allouées à l'éducation ;
- les 10% les plus instruits s'approprient les 62.5% des ressources ;
- les 20% issus des ménages les plus riches s'accaparent des 63% des ressources ;
- les 40% appartenant aux ménages les plus pauvres n'ont que 10% des ressources ;
- la répartition des ressources avantage beaucoup plus les enfants urbains.

De ce qui précède il ressort que la répartition des ressources publiques destinées à l'éducation est très inégalitaire, se faisant à l'avantage des garçons, des enfants des zones urbaines et plus particulièrement des enfants des minorités les plus économiquement favorisées.

Le contexte sociopolitique et les contre-performances de l'économie centrafricaine ont conduit ces 10 dernières années à une dégradation progressive de la priorité budgétaire accordée de par le passé au secteur éducatif. Tandis que les dépenses publiques globales ont plus que doublé entre 1996 et 2005, passant de 34.6 milliards à 75.5 milliards, les dépenses publiques d'éducation ont quant à elles régressé de 118 milliards (28% des dépenses courantes hors dette et 2% du PIB) à 10.6 milliards (14% de ces mêmes dépenses et 1.4% du PIB).

En outre, le secteur éducatif souffre de graves faiblesses au niveau de son administration car, en dépit de la déconcentration des services administratifs au niveau des préfectures et des régions, l'administration de l'éducation reste encore trop fortement centralisée. D'où le faible niveau de prise en compte des réalités locales et régionales. L'indigence des moyens matériels et financiers et l'insuffisance de qualification des agents et cadres administratifs qui sont presque tous des enseignants sans formation administrative limite considérablement la capacité des services.

S'agissant des activités de suivi et d'évaluation, les programmes scolaires et les acquis des élèves dans les disciplines de base ne sont évalués que très rarement. De même très peu d'enseignants sont inspectés ou reçoivent la visite d'un cadre pédagogique (Inspecteur ou Conseiller pédagogique). Il résulte de ce qui précède que les programmes ou certaines de leurs composantes sont obsolètes et qu'à défaut d'encadrement pédagogique, bon nombre d'enseignants, plus particulièrement ceux de l'arrière-pays, s'installent dans la routine en matière de didactique et sont démotivés pour un certain nombre d'entre eux.

Face aux difficultés de tous ordres dues à l'aggravation de la pauvreté, les ménages et les communautés ont une perception plutôt négative de la scolarisation et plus particulièrement de la scolarisation des filles. Ce peu d'intérêt pour l'école s'observe plus au sein des communautés affectées par l'analphabétisme dont le taux moyen 53.7%, est très élevé en zone rurale (70%) et plus particulièrement chez les femmes de ce milieu avec un taux de 82.4%. Les contraintes sociales sont telles que les ménages privilégient le travail économique des enfants parce que générateur de revenus à la fréquentation scolaire. Par ailleurs, l'« Etude Diagnostique de la Pauvreté en RCA » aboutit au constat que les mariages et les grossesses précoces contribuent à hauteur de 9.5% au faible taux de scolarisation. En effet, les activités ménagères de la jeune épouse, les malaises inhérents à son état de grossesse, ses obligations de jeune mère, soit interdisent sa scolarisation, soit la conduisent à l'abandon scolaire.

Enfin, l'impact de la pandémie du VIH/SIDA dont le taux de prévalence est passé de 2% en 1984 à 13.5% en 2005 faisant de la RCA l'un des pays les plus affectés de la sous-région, est durement ressenti dans toute la société centrafricaine, fragilisant davantage les communautés éducatives par le nombre toujours croissant des parents et d'enseignants décédés ou vivant avec le VIH et des orphelins du SIDA.

- **Leçons tirées**

Face à la dégradation de l'offre éducative, les réponses ont été très ambitieuses et insuffisamment mises en œuvre à défaut de financement. Des grandes mesures (les recommandations des Etats Généraux de l'Education et de la Formation en 1994, la loi portant orientation de l'éducation de 1997, le Plan National de Développement de l'Education en 2000 et le Plan National d'Action de l'Education Pour Tous de 2003 visant l'accélération de l'accroissement du taux de scolarisation au niveau primaire) n'ont pas atteint un niveau d'exécution suffisant.

A toutes ces pandémies, s'ajoute la crise que le pays a subi et dont les évaluations réalisées pendant les premiers mois par les différents spécialistes impliqués dans la gestion de la réponse ont fait état: (i) d'une insécurité généralisée, (ii) des déplacements massifs des populations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Au 15 janvier 2014, 922 000 personnes étaient déplacées de leur lieu d'origine parmi lesquelles 902 000 déplacés internes répartis sur plus de 70 Sites et 20 336 réfugiés) (iii) d'au moins 30% des infrastructures scolaires détruites ; (iv) de plus de la moitié des infrastructures sanitaires pillées et détruites (attaques et menaces sur le personnel de santé, pillage des médicaments, des produits et équipements médicaux, des matériels roulants, d'une augmentation vertigineuse du taux de morbidité et de mortalité) ; (v) de 278 500 enfants enrôlés par les groupes armés ; (vi) d'une désorganisation de l'administration publique, tout secteur de développement confondu ; et, bien d'autres.

Plusieurs initiatives à la fois internationales et régionales ont été mises en œuvre pour faciliter la gestion et la résolution de la crise. La dernière fut le Forum de Brazzaville qui a défini trois phases pour la résolution de la crise : (i) la cessation des hostilités et l'engagement pour un gouvernement de large ouverture pour la construction d'un dialogue national pacifique ; (ii) l'organisation des consultations populaires dans les communautés de base de chaque région ; et, (iii) l'organisation à Bangui d'un Forum National de Réconciliation et de Reconstruction. L'enjeu après la sortie de la crise serait de relancer le système éducatif sur de nouvelles bases qui prendraient en compte, la situation de l'enfant dans son foyer, son éloignement du lieu de la scolarisation, les compétences à mettre en œuvre en matière d'enseignement pour une meilleure formation de l'enfant.

Afin de valoriser le secteur de l'éducation et réduire les contre-performances du système éducatif centrafricain, Quatre (4) types de déterminants majeurs constituent l'essentiel du défi :

1. les facteurs contextuels liés à la succession des conjonctures socio-politiques défavorables depuis la fin des années 1980 ;
2. les facteurs structurels relevant des caractéristiques de l'offre des services éducatifs ;
3. les contraintes socio-économiques que subissent les ménages et les communautés ;
4. l'absence d'une évaluation sérieuse du système éducatif.

Face à l'ampleur de la dégradation des services éducatifs, la République centrafricaine définit, en tenant compte des tendances démographiques et de l'écart existant en terme d'accès et de maintien des filles et des garçons au niveau local et national que: « **Tous les enfants des deux sexes, quel que soit leur milieu de résidence sont scolarisés et accèdent à un enseignement primaire complet de qualité d'ici à 2025** ».

Il est attendu que les infrastructures scolaires sont réhabilitées et équipées, les enseignants sont formés et disponibles et, en termes de résultats, les enfants des deux sexes ; quelques soit leur lieu de résidence accèdent à un enseignement complet de qualité.

Pour y parvenir, il apparaît nécessaire, dans une phase préliminaire d'atteindre les résultats stratégiques suivants : **en 2025, les taux nets de scolarisation au fondamental 1 sont portés à 73% et le taux brut de scolarisation à 89%. Les taux de rétention sont améliorés, plus particulièrement pour les filles et atteignent 74%. La disparité géographique est réduite.** Pour ce faire, le Gouvernement retient les Quatre (4) axes stratégiques suivants :

Axe 1 : L'accroissement de l'offre éducative.

L'effort portera sur l'accroissement de l'offre éducative afin d'absorber le maximum de filles et de garçons. Il consistera à construire de nouvelles salles de classe dans les zones ayant des taux de scolarisation inférieures à la moyenne nationale, à les équiper en matériels didactiques, à renforcer l'effectif des personnels enseignants et des gestionnaires. La préoccupation portera par ailleurs sur la stimulation de la demande éducative. A cet effet un processus de dialogue ouvert et large sur la situation de l'école sera lancé au sein de toutes les communautés en prenant soin d'impliquer les femmes accompagné d'un marketing social à l'endroit des parents. Des actions d'appui seront privilégiées en matière d'alphabétisation, surtout des femmes pour les amener à mieux comprendre entre autre défis la nécessité de la scolarisation et du maintien de leurs enfants à l'école, particulièrement celle filles.

Axe 2: l'amélioration du pourcentage des élèves achevant le cycle du F 1

Les interventions viseront d'abord la généralisation de l'enseignement préscolaire à travers tout le pays. Le deuxième volet des actions consistera à améliorer les méthodes d'enseignement et d'évaluation. Ainsi, les méthodes d'enseignement et d'évaluation axées sur l'approche par compétence seront privilégiées. Un chapitre spécial sera consacré au développement d'un programme d'éducation non formelle afin de récupérer les enfants de 8 à 13 ans hors du circuit, dont 50% seront des filles. Pour mieux gérer cette ambition, un dispositif de formation du personnel administratif à la planification stratégique, à la gestion et à la mobilisation des ressources sera mis en place avec comme résultats recherchés : le personnel administratif et les

enseignants sont les premiers conseillers des communautés dans la recherche des réponses à leurs défis de développement.

Axe 3: L'amélioration de la rétention.

L'objectif étant de garantir le maintien des enfants jusqu'à la fin du cycle, des activités visant à rendre attractif l'environnement scolaire seront développées. Elles seront axées sur l'appui aux communautés en terme d'apports en conseils techniques, matériels, mesures incitatives et financières etc. afin de rendre obligatoire l'accès des enfants à l'eau potable, aux cantines scolaires, aux latrines séparées filles et garçons, à un cadre de travail animé par le développement des loisirs appropriés à l'endroit des filles, des garçons et des communautés elles-mêmes. Mais pour y parvenir, il faut être conscient d'autres facteurs qui favorisent l'abandon scolaire, des filles plus particulièrement et prévoir des mesures propres à les enrayer. Il s'agit entre autres de l'éloignement de l'école, de la sécurité physique et morale des filles, des coûts d'opportunité élevés et de la pauvreté qui sont autant des facteurs qui compromettent le maintien des enfants à l'école.

Axe 4 : La sensibilisation et la mobilisation de tous les partenaires de l'éducation.

Enfin toutes les actions de réforme ainsi déterminées ne pourront aboutir que si la communauté et tous les partenaires participent effectivement à la gestion de l'école. Les responsables des comités locaux, impliquant les femmes, seront formés aux outils de planification, de gestion et de suivi participatif axé sur les résultats.

La participation des opérateurs économiques privés sera stimulée et des mesures incitatives seront prises afin de lever toutes les barrières à la scolarisation de tous les enfants et plus particulièrement des filles. Des dispositions spécifiques seront prises pour la vulgarisation de la loi d'orientation et de ses textes d'application.

8.3.3 Eau et Assainissement

Le sous-secteur de l'eau couvre l'alimentation en eau potable, la mobilisation de l'eau pour l'agriculture, l'élevage, la navigation, l'hydroélectricité, les industries, l'écotourisme ainsi que l'assainissement autonome et collectif.

Le Gouvernement a élaboré et mis en œuvre des programmes sectoriels et deux plans d'actions de développement social et économique (1983-1985 et 1986-1990). Les résultats obtenus sont globalement satisfaisants mais restent encore insuffisants face aux énormes besoins tant au niveau national que régional en matière d'eau potable et en service d'assainissement. Il est à noter que les actions menées ont porté également sur les pistes de définition d'un cadre institutionnel par la création du Comité National de l'Eau et Assainissement (CNEA) en 1982 par le Décret n°82/444, la création de la Direction Générale de l'Hydraulique en 1984 et de celle du CONEA, de l'ARSEA, de l'ANEA et du FNEA en 2007. A ce jour, seule l'ANEA est opérationnelle et, globalement, le cadre Institutionnel, juridique et réglementaire du secteur, bien qu'ayant connu un développement notable, reste relativement peu structuré.

La gestion de service public de l'eau potable en milieu urbain est assurée par la Société de Distribution d'Eau en Centrafrique (SODECA). La SODECA gère les systèmes d'eau potable de

Bangui, Bambari, Berberati, Bossangoa, Bouar, Bozoum, Carnot et N'délé, qui sont les 8 villes du pays disposant d'un réseau d'alimentation en eau potable.

En général, la situation de l'approvisionnement en eau en milieu urbain et semi-urbain est très précaire. A Bangui et dans les autres villes de province desservies par SODECA, trois (3) de ces villes connaissent des ruptures dans la distribution d'eau de quelques jours à plusieurs mois. Certaines villes ne disposent pas de système d'adduction d'eau potable (micro et mini système AEP) sont équipées de forages d'eau qui ne permettent de desservir qu'environ 10% de la population.

Aujourd'hui, avec la crise militaro-politique de mars 2013, les installations de la société de distribution d'eau sont saccagées par les groupes armés non conventionnels qui sévissent dans les localités énumérés ci-dessus.

La situation en matière d'assainissement est critique. En effet, le taux de couverture nationale est estimé à moins de 11,1% en 2010 bien que l'assainissement se situe au centre des préoccupations du gouvernement.

Les ouvrages de drainage des eaux pluviales et le traitement des eaux usées sont quasiment inexistant dans la plupart des villes du pays. Seule la ville de Bangui dispose d'un système d'assainissement peu développé. Le linéaire de canaux d'évacuation des eaux pluviales revêtus est estimé à 11 km selon l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (AGETIP). En conséquence, en période pluvieuse, des inondations affectent la plupart des quartiers précaires.

Le secteur Eau et Assainissement se heurte à une série de contraintes :

- (i) le découpage des régions hydrauliques n'a pas pris en compte la position géographique des préfectures ce qui pose un problème de suivi des activités ;
- (ii) les problèmes de coordination des interventions des acteurs, la faible opérationnalisation du mécanisme de régulation et du cadre de concertation ;
- (iii) le manque de prise en charge des points d'eau et des ouvrages collectifs (bornes fontaines, forages, VIP, points de dépôt des déchets) par les usagers ou les structures locales de relais (collectivités, associations) ;
- (iv) l'absence d'un mécanisme de maintenance des infrastructures réalisées ;
- (v) le manque d'équipement des services de suivi et de maintenance ; et,
- (vi) la faiblesse des ressources financières et l'absence d'un cadre formel de mobilisation interne et externe de financement.

Par ailleurs, les défis à relever sont nombreux. Il s'agit de :

- (i) établir un cadre réglementaire et juridique ;
- (ii) accroître les investissements en vue de garantir un développement durable du secteur ;
- (iii) parvenir à une meilleure gestion par les usagers des infrastructures d'hydraulique et d'assainissement ;
- (iv) structurer et redynamiser la SODECA et mettre en place un organe pour la gestion de l'hydraulique urbaine.
- (v) Pour faire face aux enjeux du secteur, il est important mettre en œuvre un certain nombre d'actions prioritaires qui s'articulent autour des axes suivants :

- 42
- (vi) Adoption et mise en œuvre d'un cadre institutionnel, juridique et réglementaire approprié et renforcement d'un système d'information du secteur de l'eau ;
 - (vii) Renforcement des capacités nationales en matière de gestion et de planification des ressources en eau ;
 - (viii) Réhabilitation et construction des ouvrages d'alimentation en eau et d'assainissement adéquats ;
 - (ix) Diversification et stabilisation des ressources régulières pour le financement du secteur.

8.3.4 Habitat et logement

L'habitat en République Centrafricaine connaît des graves difficultés compte tenue des insuffisances accumulées dans le secteur à savoir :

- la consommation d'espace ;
- la prolifération d'un habitat incontrôlé en milieu urbain ;
- la densification des quartiers centraux ;
- la production insuffisante de logements ;
- le coût élevé de la construction ;
- l'absence de politique de promotion des matériaux locaux.

L'accroissement de la demande en logement est préoccupant car de 1952 à 1994 moins de 2 000 logements ont été construits sur l'ensemble du territoire entraînant un déficit de 500 000 logements. Les besoins en logement, par an, sont de l'ordre de 10 000 à 15 000 à Bangui et dans les villes du pays.

La politique menée dans le passé concernant le sous-secteur était axée sur la création des sociétés immobilières (Sica I, II, III etc.) qui avaient eu des impacts positifs sur l'amélioration du cadre de vie des populations, mais malheureusement avec la dissolution de la dernière Société Immobilière qui est la SNH (Société National de l'Habitat) en 1982, il n'y a plus d'opération de promotion immobilière en République Centrafricaine.

La faiblesse et l'absence des banques d'investissements susceptibles de soutenir les actions immobilières n'ont fait que favoriser l'auto construction.

Aussi, du fait de son niveau négligeable en matière d'industrialisation, la République Centrafricaine souffre comme la plupart des pays sub-sahéliens de l'absence d'un secteur industriel ou semi-industriel de fabrication de matériaux et matériel finis ou semi-finis dans le domaine du bâtiment.

Ainsi le pays ne dispose pas de cimenterie ni d'unités conséquentes de production de ferronnerie, de peinture, de tôle qui pourraient être fabriquée localement.

Les quelques rares unités artisanales ou semi artisanales de production sont les briqueteries dont celle d'ATIB) qui est d'une capacité de production insignifiante par rapport aux besoins, de déroulage bois en contreplaqué dans le Sud-Ouest, beaucoup plus orienté vers l'exportation, très peu utilisé dans la construction locale à cause de son prix au mètre cube très élevée rendant ce dernier inaccessible à la majorité des populations.

1.1 Le principal enjeu est de construire en urgence des logements pour les populations qui ont subi les destructions de leur logis et de construire d'autres pour celles qui, initialement n'en avaient pas ainsi que les déplacés. Par ailleurs un accent important devra être porté sur les bâtiments administratifs saccagés lors de la crise.

Afin d'enrayer les facteurs négatifs énumérés ci-dessus et ainsi améliorer la situation de l'habitat en République Centrafricaine de manière positive sur le bien-être et le développement harmonieux des populations (lien avec les OMD), le Gouvernement centrafricain, à la sortie de cette crise, compte mettre en œuvre une politique de réhabilitation et de construction de bâtiments à usage de logement pour toutes les couches représentatives de la population et de réhabiliter et ou construire les bâtiments administratifs dans les provinces et à Bangui tout en privilégiant l'équipement des Pôles de développement.

Ainsi, la vision en matière d'Habitat et du Logement est que : « En 2018, le pays dispose de plus de 10 000 habitats pour les déplacés et les populations démunies et dispose d'un cadre cohérent et intégrateur de gestion des infrastructures à usage d'habitation et de logement et en assure la prise en charge.

Il est attendu que les infrastructures à usage d'habitat et les logements, qui constituent un atout incontournable pour la sécurité physique et le bien-être de la personne humaine, soient rendus disponibles de manière à contribuer au relèvement politico-économique.

Globalement, d'ici l'an 2018, l'effort devra être mis, dans un premier temps, sur la réhabilitation des bâtiments administratifs vandalisés pendant la crise ; dans un second temps, la construction optionnelle, dans les centre d'agglomérations de logements en matériaux locaux pour la population ; enfin dans un troisième temps de renforcer la capacité institutionnelle des Départements et des organes sous-tutelle à charge de la politique de l'Habitat et du Logement.

Pour ce faire, le Gouvernement retient les Trois (3) axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : L'entretien et la réhabilitation en urgence des bâtiments et logements administratifs sur une base de construction de bâtiments optionnels en matériaux locaux ;
- Axe 2 : l'amélioration des conditions d'accès aux crédits logements;
- Axe 3 : Le renforcement de capacité institutionnelle du dispositif à charge d'assurer la politique de l'Habitat et du Logement.

Trois priorités sont dégagées ; il s'agit de :

- la construction en urgence de d'habitats et logements pro-pauvre sur les ressources mobilisables de la communauté internationale et des partenaires publics/privés du secteur ;
- l'opérationnalisation de la BHC (Banque de l'Habitat en Centrafrique) et de l'ACPH (Agence Centrafricaine de la Promotion de l'Habitat) ;
- la réorientation de la politique du Gouvernement qui devait s'appuyer sur la Stratégie Nationale de l'Habitat en proposant des lignes budgétaires affectées à l'aménagement de l'habitat et du Logement.

8.3.5 Emploi et Protection Sociale

Dans le domaine de l'emploi. L'état des lieux du secteur de l'emploi fait apparaître :

- **Une absence d'appui à la création des opportunités d'emplois en milieu rural.** Plusieurs potentialités existent dans presque tous les domaines économiques et qu'il manque simplement l'expression d'une volonté politique tendant à leur mise en valeur. Ces opportunités d'emplois peuvent créer des emplois aussi bien au niveau des centres urbains que des zones rurales.
- **La non-prise en compte de la dimension « emploi » dans tous les programmes et projets de développement.** Les différentes politiques développées par l'Etat par le passé n'ont jamais pris en compte que le chômage et le sous-emploi sont à la base de la dégradation des conditions de vie avec ses corollaires la délinquance juvénile et l'insécurité grandissante. Il a fallu attendre l'élaboration des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (en 2007) pour que la promotion de l'emploi soit prise en compte comme un inducteur de la croissance économique et un moyen efficace de lutte contre la pauvreté.
- **L'inadéquation entre les exigences du marché de travail et les besoins en formation.** Le système de formation professionnelle et technique se trouve à un niveau de délabrement avancé. Cette situation fragilise la relation entre l'offre et la demande d'emploi et expose le pays à un taux de chômage élevé.
- **Les impacts négatifs des crises récurrentes ayant détruit le tissu économique du pays cette dernière décennie sur la situation de l'emploi.** De 1996 à 2015, la RCA est passée par plusieurs formes de crises (mutineries militaires, crises politiques et militaro-politiques et coups d'Etat) qui ont des conséquences graves sur l'économie du pays avec comme corolaires, la destruction de l'outil de production des secteurs publics et privés suivie par la disparition progressive de plusieurs entreprises du secteur privé. L'un des secteurs le plus touché est l'agriculture à cause de la destruction des greniers à semence et des déplacements internes de la population.

Dans le domaine de la protection Sociale.

L'examen des politiques passées tant en matière d'emploi que de sécurité sociale fait apparaître des avancées au plan institutionnel, avec la mise en place du Conseil Permanent de la Réforme de l'Administration Publique Centrafricaine (CPRAC) pour la redynamisation de l'administration ; la restructuration du secteur privé ; l'élaboration du nouveau statut de la fonction publique et la révision de la Charte des investissements. Toutes ces politiques visaient à assurer le plein emploi

Encadré n° 1 : Analyse emploi et populations

La RCA compte environ 63% de la population active effectivement employée, avec, 19% sous employée et 1,3% en chômage. La répartition de la population active en fonction des branches d'activités économiques place le secteur agricole en tête (67%), suivi du secteur commercial (15%). Les femmes actives se trouvent majoritairement soit dans l'agriculture, soit dans les services et principalement dans ceux du commerce (au moins une femme sur trois). Sur un effectif total de 22 592 travailleurs engagés par l'Administration, les femmes ne représentent que 16,5%, soit un effectif de 3729 salariées. Elles ne constituent que 4,1% des employés du secteur privé. La quasi-totalité des femmes exerce sans rémunération dans la petite agriculture extensive (81% contre 67% d'hommes), et dans le secteur informel urbain (26%). Les femmes sont en général plus occupées par des tâches non rémunérées (femmes au foyer).

Les cadres féminins sont plus nombreux dans le secteur de l'éducation, suivi de ceux de la santé, des finances et de la jeunesse, et restent minoritaires dans les départements techniques. Même si juridiquement les femmes ont le même droit à l'emploi que les hommes, leur faible niveau d'instruction et de qualification ne leur permet pas d'avoir le même accès que les hommes au marché du travail et à certains emplois.

et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes de trouver un travail décent et productif.

Toutes ces politiques, dont les résultats sont l'ensemble mitigés, n'ont pas pris en compte la protection sociale qui est un sous-secteur qui n'existe que de nom. C'est un supplice pour les travailleurs et les agents de l'Etat d'obtenir de bénéficier d'une couverture sociale jusqu'à la retraite. Pour le travailleur agent de l'Etat, c'est déjà une mort annoncée que de faire valoir ses droits à la retraite tant il est difficile d'entrer en possession des documents donnant droit au traitement et de percevoir les pensions. Dans le secteur privé, particulièrement chez les commerçants d'origine libanaise, les travailleurs sont totalement abandonnés à eux-mêmes.

Ce diagnostic fait ressortir les grands problèmes suivants : (i) l'inexistence d'une politique nationale de protection sociale ; (ii) la faible capacité d'offre protection sociale ; et (iii) absence d'une prise en charge du personnel admis à la retraite.

L'analyse du secteur de l'emploi et de la protection sociale fait apparaître plusieurs défis à relever :

- promotion des activités à fort potentiel d'emploi et de main d'œuvre ;
- autonomisation et d'auto-emploi des groupes vulnérables (jeunes déscolarisés, les femmes, les personnes déplacées internes) ;
- viabilisation du marché de l'emploi et du sous-secteur de protection sociale ;
- gestion rationnelle des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Encadré n° 2 : Place de la protection sociale

La protection sociale fait partie des droits humains fondamentaux, mais elle est aussi une nécessité socio-économique pour chaque individu, pour chaque pays. Elle est un instrument pour prévenir et atténuer la pauvreté et particulièrement les inégalités. Par ailleurs, elle contribue à la croissance économique en améliorant la productivité de travail et en participant à la stabilité sociale. A ce titre, elle assure la promotion de la paix, de la stabilité et de la cohésion sociale.

Le programme de protection sociale se compose de grands domaines de travail techniques suivants : i) la sécurité sociale ii) la protection du travail iii) la migration internationale de main d'œuvre et iv) l'extension de la protection aux travailleurs de l'économie informelle et rurale.

La vision du secteur emploi et protection sociale d'ici 2018 est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la production effective par la mise en œuvre d'une politique volontariste de création d'emplois et de promotion de nouvelles opportunités créatrice de revenus dans le cadre d'une protection sociale élargie à l'ensemble des populations actives.

Les axes stratégiques retenus s'appuie sur les axes suivants :

Axe 1 : Renforcement des capacités des institutions chargées de gestion de la politique nationale de l'emploi et de protection sociale

- Mise en place d'un système d'information et de gestion du marché de travail et de la formation professionnelle ;
 - ✓ Crédit d'une base de données puissante pour le traitement des personnels agents de l'Etat
 - ✓ Promotion d'une meilleure gestion du personnel admis à la retraite
 - Améliorer les conditions de départ à la retraite
 - Crédit d'une caisse autonome des retraités de la fonction publique et du secteur privé

Axe 2 : Promotion d'un cadre institutionnel et réglementaire incitatif susceptible de favoriser la création d'emplois décents et durables ;

- Promotion de la transformation locale des ressources naturelles
 - ✓ Rendre obligatoire la transformation locale du bois, des diamants et or et autres ressources exploitées sur le sol centrafricain
 - ✓ Développer la microfinance pour appuyer la création des petites entreprises ou artisanats (scieries, menuiseries, tailleries, fonderies, ...)
- Promotion des projets basés sur l'approche HIMO
- Amélioration des conditions de travail dans le secteur privé
 - ✓ Rendre obligatoire les signatures de contrats dans le secteur privé
 - ✓ Renforcer la protection des agents travaillant dans le secteur privé

Axe 3 : Promotion des activités à forte potentialité d'emploi et de main d'œuvre

- Vulgarisation des cultures de rente ou des cultures vivrières dont la mise en valeur des produits dérivés pourrait aussi engendrer des emplois :
 - ✓ transformation des graines de coton en huile de table ; du sésame en huile de table ; des cires d'abeille en bougie et vernis ; du lait en beurre ou en fromage, etc.)
- Mise en œuvre d'une politique d'autonomisation et d'auto-emploi des groupes vulnérables. (jeunes déscolarisés, les femmes, les personnes déplacées internes)

Axe 4 : Développer les ressources humaines et de l'employabilité

- Réhabilitation et le renforcement des capacités et financières des institutions de formation professionnelle
 - ✓ Renforcer les capacités techniques et financières de l'ACFPE
 - ✓ Réhabiliter et équiper le Lycée Technique de Bangui
 - ✓ Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des Cadres et Agents

Axe 5 : Mise en place d'une fonction publique d'emploi

- Mise en œuvre d'une politique appropriée de renforcement des capacités techniques et opérationnelles des Cadres et Agents

8.3.6 Jeunesse et sport

Le sous-secteur de jeunesse souffre d'un déficit important en personnel. En effet moins de 200 personnes interviennent dans l'encadrement de la jeunesse. La répartition des cadres par corps est très inégale et insuffisante au regard des besoins d'encadrement des jeunes.

Les grands problèmes du secteur sont les suivants :

- Faible crédit alloué par l'Etat centrafricain au secteur de la jeunesse et sports ;
- Déscolarisation galopante, le désœuvrement et le chômage des jeunes ;
- Insuffisance des structures socioéducatives et d'insertion socioéconomique ;
- Insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- Faible reconnaissance du rôle potentiel des jeunes dans les actions de citoyenneté et dans le processus de consolidation de la paix.

Les principaux défis :

- Augmenter l'accès de 50% des jeunes à l'IEC ;
- Réduire de 2% le taux d'infection à VIH en milieu jeune ;
- Augmenter le taux de couverture en Maison jeunes de 37% à 60% ;
- Impliquer 60% des jeunes dans les actions citoyennes, la promotion de la paix et la prévention des conflits ;
- Assurer la création de 50% des entreprises de jeunes diplômés sans emploi.

Les axes prioritaires :

- Accès des jeunes à l'information, à l'éducation et à la communication de qualité ;
- Fourniture des services socioéducatifs et de loisirs de qualité ;
- Développement des compétences des jeunes et leur participation active dans la vie démocratique du pays ;
- Insertion socioéconomique et professionnelle des jeunes ;
- Amélioration de la performance des services du Département et les organisations de jeunesse.

Ce sous-secteur sport jadis florissant connaît depuis plus de trois décennies un déclin préoccupant aussi bien pour les pouvoirs publics que pour les acteurs du milieu sportif.

Les problèmes constituent les principaux défis :

- Faiblesse des ressources matérielles et financières allouées aux sports ;
- Déstructuration des fédérations sportives ;
- Insuffisances des ressources humaines ;
- Insuffisances des installations sportives de qualité.

Les actions prioritaires :

- Développement du sport de masse : il s'agit de favoriser l'accès d'un grand nombre de la population à la pratique des sports et à leur offrir la possibilité d'avoir des loisirs sains ;
- Développement du sport d'élite : développer et renforcer les capacités des sportifs de haut niveau en leur assurant des conditions optimales de travail ;
- Renforcement des capacités techniques matérielles et institutionnelles ;
- Développement d'un comportement éco responsable ;
- Renforcement de la lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles, les VIH/SIDA en milieu sportif.

8.3.7 Arts et culture

Le sous-secteur Arts et cultures, caractérisé la carence, la caducité, l'absence, l'inadaptation, l'insuffisance des différents textes appliqués à la gestion du secteur des Arts et de la Culture à nécessité l'adoption d'une portant Charte Culturelle en République Centrafricaine. Ce texte de Loi qui a été promulgué en 2006 par le Président de la République, Chef de l'Etat se veut un cadre

énonçant les différents axes de la volonté politique de l'Etat Centrafricain dans la gestion du secteur des Arts, de la Culture et du Patrimoine.

Les textes d'application de cette Charte Culturelle portent sur :

- le décret sur la protection du Patrimoine Culturel ;
- la Loi portant statut particulier des artistes ;
- le décret fixant le barème à l'importation et/ou exportation des biens et

Services culturels ;

- le décret instituant les événements culturels majeurs en République Centrafricaine et leur donnant toutes les significations économiques ;
- le décret relatif à la promotion des Industries culturelles ;
- la Loi restructurant le Bureau Centrafricain de Droit d'Auteur.

L'objectif global recherché après la restructuration du secteur était de contribuer au meilleur développement de la société Centrafricaine et à l'intégration sociale de ses populations et communautés en s'appuyant sur ses ressources sociales et culturelles.

C'est à ce titre qu'un certain nombre de programmes et projets, identifiés dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Orientation de la Politique Sectorielle et du Programme d'Action Culturelle pour le Développement Economique et Social de la République Centrafricaine avaient été élaborés et soumis à certains partenaires puis, les domaines prioritaires retenus, intégrer dans le Document de Stratégie de la réduction de la Pauvreté (DSRP). Il s'agissait de :

- renforcement des capacités des cadres et acteurs culturels,
- mise en place d'un Réseau de onze (11) Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) ;
- création de douze Musée Régionaux et Centres Spécialisés ;
- aménagement et la réhabilitation des Sites du Patrimoine Culturel;
- mise en place des carrefours culturels, Période 2009-2010F CFA);
- création d'une Centrale de matériels.

Parmi toutes ces activités énoncées, seul le Réseau CLAC a connu un début de mise en œuvre grâce à l'appui financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dans le cadre d'un préaccord de financement d'un montant de Quarante-cinq millions (45.000.000) francs CFA avec le Gouvernement sur un montant total de Six cent millions (600.000.000) francs CFA annoncé par l'institution. La contrepartie nationale du financement au montant de Quatre-vingt-cinq millions (85.000.000) francs CFA devait être assuré par le BEC, mais il se pose un sérieux problème de procédure de décaissement mettant en difficulté l'exécution du calendrier de mise en œuvre élaboré de concert avec l'OIF. La contrepartie nationale devait servir aux travaux de réhabilitation et de construction des onze (11) centres.

Eu égard aux grandes difficultés de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du DSRP, le Ministère en charge de la culture en rapport avec le Ministère du Plan se propose d'organiser une réunion de concertation avec les partenaires du secteur afin de favoriser les conditions de financement des programmes culturels inscrits dans le cadre du DSRP.

8.3.8 Genre

Le rapport des indicateurs de développement humain (IDH) fait ressortir des différences remarquables entre les sexes. Le taux d'analphabétisme des femmes est très élevé (68% de femmes contre 46,2% d'hommes). Le taux de scolarisation au niveau primaire est de 55% chez les filles contre 71% chez les garçons en 2009, de même que le taux de déperdition scolaire va en s'aggravant au fur et à mesure que les filles atteignent l'âge de la puberté. Au niveau de l'enseignement secondaire, le taux est de 26,5% chez les garçons et 15% pour les filles. Le Profil Genre Pays de la RCA (Banque Africaine de Développement, 2009) indique que 23,46% des filles contre 76,53% des garçons fréquentent l'université.

En milieu rural 81% de femmes contre 69% d'hommes sont affectés par la pauvreté. Bien qu'elles aient une espérance de vie moyenne plus élevée que les hommes, les femmes courrent plus de risque de décès entre 15 et 49 ans en raison de la mortalité maternelle liée aux complications de l'accouchement et aux mariages précoces. L'Indice Sexospécifique de Développement Humain (ISDH) de la RCA le classe à la 153ème position sur 177 pays ; ce qui confirme la réalité des inégalités de genre dans le pays.

Les principaux freins à la promotion de l'égalité de genre sont les suivants :

- (i) l'existence des tabous et préjugés socioculturels ;
- (ii) la faible représentation des femmes dans les juridictions de droit moderne et leur absence dans les juridictions de droit coutumier
- (iii) l'inaccessibilité physique et financière au droit et à la défense des groupes sociaux vulnérables ;
- (iv) la faiblesse du pouvoir économique des femmes ;
- (v) les rapports sexuels et taux élevés de mariages précoces (20% des filles avant 15 ans) ;
- (vi) la faible application des lois sur l'héritage et la succession,
- (vii) la persistance de pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles (lévirat et sororat, mutilations génitales, rites de veuvage, etc.) ; et,
- (viii) l'absence de visibilité et de valorisation du travail des femmes dans les secteurs productifs.

Pour corriger ces freins, (4) quatre axes stratégiques suivants sont retenus à savoir:

- (i) Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs centraux, régionaux et locaux de développement pour la promotion de l'égalité et de l'équité de genre ;
- (ii) Promotion de la participation citoyenne inclusive dans le cadre de la consolidation de la paix et de la gouvernance démocratique ;
- (iii) Réduction de la pauvreté et des disparités socio-économiques ;
- (iv) Lutte contre toutes formes de violences basées sur le genre.

8.3.9 Groupes Vulnérables

Le conflit politico-militaire déclenché en 2013 a entraîné des conséquences néfastes sur les groupes vulnérables. Les personnes vulnérables durement touchées sont les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes vivant avec le VIH/SIDA.

La question de la protection de la femme revêt aujourd'hui une importance capitale et incontournable à travers différentes actions menées pour permettre à la femme de retrouver sa place dans la société. Cependant, les femmes centrafricaines continuent de subir toute forme de violences domestiques et brutalités de la part des hommes (dénigrement, harcèlement sexuel etc ...). A ces violences classiques, viennent s'ajouter d'autres problèmes liés aux derniers conflits (viols, déplacements internes, séquestrations ...). Toutes ces violences et pratiques néfastes méritent de profondes réflexions pour faire sortir les femmes des pesanteurs socio-culturels et autres considérations qui bloquent le développement socioéconomique des femmes qui deviennent de plus en plus vulnérables.

En ce qui concerne les enfants, leur vulnérabilité est criante et alarmante (enfants soldats, taux très élevé d'analphabétisme, banditisme et délinquance).

Enfin, les personnes vivant avec le VIH/SIDA connaissent d'énormes difficultés telles que l'absence de prise en charge effective, pas d'accès aux services de soins gratuits.

La situation des personnes vulnérables, notamment les femmes et enfants, véritables acteurs et piliers de développement socioéconomique doit interpeller toutes les couches sociales ainsi que tous les acteurs de développement.

Les défis à relever sont nombreux et variés. Ils constituent les principales attentes :

- (i) Consolidation de la paix et cohésion sociale ;
- (ii) Promouvoir l'égalité des sexes ;
- (iii) Renforcer la lutte contre le VIH/SIDA ;
- (iv) Promouvoir des activités socioéconomiques ;
- (v) Promouvoir l'Alphabétisation des femmes.

Aussi pour contribuer au relèvement socioéconomique des personnes vulnérables, 4 quatre axes prioritaires sont retenus:

- (i) Axe 1 : Promotion des activités génératrices des revenus ;
- (ii) Axe 2 : Assurer la prise en charge globale et gratuite des personnes vivant avec le VIH/SIDA ;
- (iii) Axe 3 : Assurer l'éducation, la formation et l'encadrement pour une auto prise en charge ;
- (iv) Axe 4 : Réinsertion socioprofessionnelle des enfants soldats.

9 – PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES

Les perceptives pour l'année 2015 et au-delà, prenant en compte un certain nombre d'hypothèses qui s'articulent autour plusieurs éléments.

Tout d'abord, avec la montée en puissance des FDS conventionnelles et de l'implication soutenue des forces internationales, la sécurité va revenir progressivement à l'intérieur du pays. Ce qui favorisera le redéploiement de l'administration sur toute l'étendue du territoire avec la réhabilitation des bâtiments publics à l'intérieur et des mesures incitatives pour le retour de tous les fonctionnaires des services déconcentrés. Le retour des déplacés en la faveur de la sécurité retrouvée, relancera la culture vivrière et maraîchère et l'attribution de plusieurs permis forestiers

et miniers et la levée partielle du processus de KIMBERLEY permettra la reprise de la production sylvicole avec un objectif de 400 000 m³ de grumes et de la production des diamants.

La poursuite des travaux à haute intensité de Main d'œuvre « THIMO » engagés avec l'appui des partenaires techniques et financiers relancera la consommation. La baisse des prix du pétrole dont les effets se feront sentir sur les prix à partir du 2^{ème} semestre en raison de la saisonnalité des activités d'importations et la mise en place des crédits de campagne au titre des importations d'hydrocarbures soutiendra la production. Par ailleurs, les mesures d'assouplissement de crédits arrêtées par la BEAC favoriseront la reprise de la distribution de crédit par les banques commerciales.

Sur la base de toutes ces hypothèses, le taux de croissance du PIB en termes réel devrait dépasser 6% et les pressions inflationnistes s'atténueraient et le taux d'inflation reviendrait à 6%. Dans le même temps, le déficit du solde budgétaire primaire se réduirait de 6,3% en 2014 à 4,1% en 2015 avec une augmentation du solde budgétaire, base engagement hors don de 14,6% contre 12,8 en 2014 et le solde du compte courant se dégraderait de 6,1% en 2014 à 10,0% en 2015.

10 – STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

La RCA est un pays post conflit marqué par plusieurs années de crises qui ont fragilisé son économie et réduit à néant son maigre capacité d'autofinancement des programmes et projets de développement. Pour financer ce Programme, le Gouvernement doit mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources devant tenir compte aussi bien des efforts visant, les financements privés, les ressources internes et de l'appui des partenaires techniques et financiers.

10.1 – Financement du développement par le privé

1. Diagnostic.

La profonde crise que la RCA traverse, a remis à plat son économie et disloqué la cohérence sociale à même de regrouper la population pour des activités génératrices de revenus. L'urgence est d'investir dans le développement pour améliorer les conditions de vie des populations. Pour atteindre cet objectif, l'implication du secteur est requise.

An niveau du mécanisme de financement des investissements, la Banque Centrale, commune à six pays de la sous-région Afrique Centrale réunis au sein de la CEMAC, a été créée en 1972 avec des nouveaux statuts qui ont remplacé les premiers qui dataient depuis au moins le début des indépendances. Depuis l'adoption de ce statut, les instruments de la politique monétaire et sa pratique ont été plusieurs fois modifiés pour s'adapter à l'évolution de l'environnement.

En ce qui concerne la RCA, le système bancaire est relayé par les Banques commerciales qui ont un taux d'intérêt très élevé et qui ne permettent pas le financement du développement local. La situation post conflit du pays entretien une insécurité permanente avec des effets directs sur l'économie :

- **la faible croissance économique** (c'est elle qui génère les seuls facteurs durables de développement) ;
- **les investissements différés ou annulés** alors qu'ils auraient dû intervenir au cours de cette période, etc.

La normalisation progressive de la situation en RCA et le retour à la croissance économique soutenue dépendent entre autres, de l'amélioration du système bancaire et de la facilité d'accès des opérateurs économiques aux crédits d'investissement et aux microcrédits.

2. Enjeux et Défis

Enjeux. Le principal enjeu est de disposer d'un cadre institutionnel bancaire à même de favoriser la reconstruction nationale et le développement des secteurs à fort potentiel de croissance par les banques spécialisées dans le financement des infrastructures notamment, l'habitat, l'agriculture, les PME/PMI et les établissements des microfinances.

Défis. Afin d'enrayer les facteurs négatifs énumérés ci-dessus, le Gouvernement centrafricain, à la sortie de cette crise, compte mettre en œuvre une politique de répartition équitable des investissement dans toutes les régions du pays à travers un soutien accru au secteur privé local afin de favoriser une création d'activités génératrices de revenus surtout aux femmes par le biais des microcrédits commerciaux et/ou agricoles.

3. Vision, résultats stratégiques et stratégies

Vision. Ainsi, la vision en matière de financement de développement local est que : «En 2025, le pays dispose des structures bancaires et de micro crédits à même de favoriser le développement des initiatives locales et le programme de réhabilitation des infrastructures urbaines, agricoles et forestières.

Résultats stratégiques. Il est attendu que les Banques d'investissements et les établissements des microfinances soient vulgarisées et rendus disponibles.

4. Stratégie

Globalement, l'effort devra être mis, dans un premier temps, sur la facilitation aux accès bancaire et le renforcement de capacité en matière de gestion des prêts bancaires.

Pour ce faire, le Gouvernement devra mettre en œuvre une stratégie qui s'articulent autour des axes trois (3) stratégiques suivants :

- Axe 1 :** La création de banques d'investissements (Crédits habitats, agropastoraux, miniers, forestiers...), et les établissements des microfinances;
- Axe 2 :** La mise en place d'un partenariat adapté aux besoins de la population pour atteindre les couches sociales les plus défavorisées.
- Axe 3 :** La promotion de la concurrence par le renforcement du cadre institutionnel local et le regroupement des communautés locales autour des problèmes de développement.

5. Priorités

Trois priorités sont dégagées. Il s'agit de :

- (i) La mise en place des banques d'investissements et des établissements de microfinances;
- (ii) La mise en place d'un programme d'éducation à la base sur les crédits bancaires et la mobilisation locale autour des prêts;
- (iii) Le renforcement du cadre institutionnel chargé de la réglementation, de la formulation et de la mise en exécution des programmes de développement local.

10.2 – Mobilisation des ressources internes

Les conséquences de la crise ont réduit les capacités du Gouvernement à financer toutes les activités programmées, l'obligeant à procéder à une réduction de certaines dépenses prévues. Une mesure qui s'impose pour permettre d'orienter les ressources faiblement mobilisées vers les dépenses incompressibles et les urgences tant humanitaires que sécuritaires.

Le Gouvernement doit poursuivre les efforts pour améliorer les recettes. Tout en s'appuyant sur la stratégie de bancarisation des recettes qu'il va falloir contrôler et améliorer, le Gouvernement, veillera à (i) relancer et poursuivre la mise en œuvre du programme globale de réforme des finances (PGRF) en vue d'améliorer les recettes de l'Etat et (ii) restaurer et stabiliser la sécurité en vue de créer les conditions de mise en œuvre de mesures spécifiques en faveur des principales régies des finances. Le retour progressif et sûr de la sécurité avec la montée en puissance des FDS conventionnels avec l'appui des forces internationales augmentera le trafic et par voie de conséquence le niveau des recettes.

10.3 – Mobilisation des ressources externes

Pour faire face à la situation d'urgence, amorcer un véritable relèvement et préparer le développement, le Gouvernement entend solliciter l'appui des partenaires pour mobiliser les ressources additionnelles par des actions de :

- (i) sensibilisation des acteurs à impliquer ;
- (ii) lancement d'un programme de plaidoyer ; et,
- (iii) organisation d'une réunion des donateurs.

Les actions de consultation et de sensibilisation. Elles porteront sur des rencontres et des échanges avec les partenaires traditionnels de la RCA plus enclins à renforcer leurs aides et aussi avec de nouveaux partenaires bien identifiés et qui peuvent s'impliquer dans le processus aux côtés de ceux traditionnels ; il s'agira dans ce dernier cas des Pays émergents comme les pays membres du BRICS, des pays du Golf et des représentants de Fondations privées et de Fonds Spéciaux.

Pour ce faire le Gouvernement devra promouvoir et améliorer les relations avec l'ensemble des partenaires et œuvrer à l'implication d'une majorité d'entre eux à appuyer le processus de sensibilisation des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Le plaidoyer. Le plaidoyer s'appuiera d'abord sur le contexte de la RCA, pays fragile et post conflit, membre du g7+. La démarche s'inscrira donc dans le cadre du cadre du dialogue international pour les Etats fragiles pour lequel la RCA a été retenu pays pilote pour la mise en œuvre du processus du New Deal avec l'appui des parrains que sont la France et l'Union Européenne et dont l'aboutissement attendu est l'organisation, en faveur de la RCA, d'une conférence pour la reconstruction.

Dans le cadre du New Deal, le Gouvernement a procédé à une enquête sommaire qui a abouti à l'établissement du spectre de la fragilité de la RCA. L'évaluation sommaire de la fragilité montre que la RCA est encore profondément ancrée dans la crise. En dehors de l'Objectif 1, Légitimité politique qui sort de la crise pour se situer dans la reconstruction, tous les autres Objectifs demeurent dans la crise. L'indice de la fragilité de l'Objectif 2, Sécurité, prouve que la situation de ce secteur est alarmante conditionne tout le reste. De même les indices des Objectifs 3, 4 et 5 montrent que le pays s'enfonce dans l'extrême pauvreté qui est la principale cause des crises récurrentes avec une population qui doute fortement de la fonction judiciaire. Il est urgent d'agir.

Figure 2 : Spectre de la fragilité de la RCA

Objectifs	SPECTRE DE LA FRAGILITE DE LA RCA				
	Phase 1 : Crise	Transition			
		Phase 2. : Reconstruction	Phase 3. : Stabilisation	Phase 4. : Transformation	Phase 5. : Résilience
1. Légitimité Politique		2,22			
2. Sécurité	1,44				
3. Justice	1,67				
4. Fondements	1,54				
5. Revenus et Services	1,50				

Les autres actions de plaidoyer viseront à investir des régions du monde en mettant à contribution les Chefs de nos Représentations Diplomatiques, pour prendre et nouer des contacts avec de nouveaux partenaires en vue de les intéresser à la situation de la République Centrafricaine, en mettant à contribution le service de leurs Institutions nationales, sous-régionales et régionales, fondations, fonds divers. Ces actions tendront aussi à identifier les leaders et repérer des pays hôtes susceptibles de mobiliser les moyens diplomatiques dans la région, au profit de la République Centrafricaine.

Il sera mis à profit la participation de la RCA à des conférences et sommets pour saisir les opportunités de plaidoyer pour des dossiers spécifiques pouvant être traités en marge de ces assises internationales.

La réunion des donateurs. L'expérience acquise dans les dernières concertions avec les partenaires doit être capitalisée. Cette réunion doit permettre d'avoir au tour de la table un maximum de partenaires et aussi d'observateurs et assurer un niveau optimum de mobilisation des ressources pour contribuer à la mise en œuvre du Programme d'actions du Gouvernement.

11 – MISE EN ŒUVRE ET MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Un des défis majeurs du Gouvernement est de disposer d'un mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre de toutes ses politiques de développement économique et social sur l'ensemble du territoire. Pour relever cet important défi, il doit définir les rôles et les responsabilités des acteurs ainsi que les instruments et procédures d'exécution.

11.1 - Mise en œuvre

La mise en œuvre des projets/programmes de développement économique et social nécessite l'implication de plusieurs acteurs au niveau de la base jusqu'au niveau central. Une forte implication des communautés locales et départements ministériels dans les travaux préparatoires assurera une meilleure appropriation des résultats de la mise en œuvre des stratégies développées et des recommandations issues du Forum National de Bangui.

11.2 - Mécanisme de suivi-évaluation

La mise en place d'un mécanisme efficace et pleinement opérationnel de suivi-évaluation restera un important défi majeur. Le Gouvernement doit disposer d'un dispositif institutionnel souple capable de fournir dans des délais utiles des informations nécessaires à la prise de décision.

Le suivi de la mise en œuvre des actions recommandées dans le domaine du développement économique et social par le Forum National de Bangui seront effectuées par un dispositif institutionnel assez souple pour faciliter l'exécution des actions. Les organes du dispositif seront mise en place ultérieurement.

Le dispositif institutionnel préconisé assurera un dialogue permanent entre tous les acteurs de la vie sociopolitique et économiques du pays avant, pendant et après la mise en œuvre et le suivi et évaluation des programmes et projets. Les instruments préconisés pour le suivi de la mise en œuvre sont entre autres : (i) les rapports de mise en œuvre et d'évaluation des programmes et projets ; et, (ii) les revues semestrielles et annuelles.

11.3 - Rôle des acteurs et leurs responsabilités

Les ministères sectoriels, chacun dans son domaine de compétence, exécuteront les programmes et projets de développement économique et social en partenariat avec des acteurs nationaux impliqués (secteur privé, collectivités locales, organisations de la société civile, ONG, confessions religieuses, communautés de base). Les partenaires au développement seront également associés à la mise en œuvre des actions dans leurs domaines et secteurs d'intervention aux niveaux sectoriel, régional et national.

L'Etat se chargera de : (i) la mobilisation des ressources internes et externes ; (ii) la coordination des aides et l'harmonisation des interventions des partenaires au développement ; (iii) la consolidation du dialogue entre acteur ; (iv) l'élaboration d'un CDMT/CDSMT et l'articulation du budget de l'Etat avec les priorités de développement ; et (v) le contrôle de l'exécution des dépenses en faveur des secteurs prioritaires.

Les Partenaires au développement veilleront à (i) l'application des procédures simplifiées de décaissements au niveau des programmes et projets en vue d'améliorer le taux d'absorption des ressources ; (ii) l'appui à la mobilisation de ressources financières ; (iii) la participation au suivi et à l'évaluation du document programme ; (iv) la contribution à la création de richesses et d'emplois en faveur des couches démunies ; et, (v) l'alignement sur les priorités nationales à travers le renforcement des capacités des systèmes nationaux.

Autres acteurs notamment le parlement et les acteurs non étatiques. Ils ont la responsabilité de : (i) mobiliser les populations pour une appropriation des programmes ; et, s'impliquer dans le processus de mise en œuvre et de suivi des actions.

Instruments de mise en œuvre de la stratégie. Le Programme d'actions prioritaires et les principaux programmes et projets ainsi que les indicateurs constituent les instruments essentiels de mise en œuvre de la stratégie.

TABLEAU 1 : MATRICE DES ACTIONS PRIORITAIRES PAR SECTEUR ISSUES DES CONSULTATIONS POPULAIRES

AXES STRATEGIQUES	PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
RESSOURCES NATURELLES/RELANCE DES SECTEURS DE PRODUCTION	1. AGRICULTURE <ul style="list-style-type: none"> - La disparition quasi-totale du sous-secteur de l'élevage à cause du vol et de la destruction du cheptel ; - L'incendie des champs et des plantations, le pillage des greniers à semence ne favorisent pas une reprise rapide des activités agricole ; 	2 -Distribution des semences et intrants aux agriculteurs et dotation des reproducteurs et géniteurs d'espèces performantes aux éleveurs ; 3 -Réhabilitation et construction des magasins des intrants (médicaments et aliments) ; -Approvisionnement des magasins d'intrants réhabilités et construits	4 -Installation d'un système durable de fourniture des engrains, semences, pesticides et équipements (charrues, herses...) ; 5 -Réhabilitation de la provenderie de la FNEC et création de nouvelles provenderies ; 6 - Appui à la production des poussins d'un jour à travers l'installation des couveuses et la mise en place des stations de reproducteurs.	7 -Réhabilitation, construction et entretien des infrastructures de désenclavement des zones de production pour favoriser l'accès des populations rurales aux marchés et aux services de base ; 8 -Redynamisation du fonds de développement Agricoles et pastoral (FDAP) et du fonds interprofessionnel de l'Elevage (FIDE) ; 9 -Renforcement des capacités des différentes filières et des structures d'intervention.
	2. MINES <ul style="list-style-type: none"> -L'abandon des régions aux étrangères qui pillent les richesses minières ; -L'exploitation frauduleuse des chantiers de diamants et d'or a entraîné la suspension du processus de kimberley. 	Sous-secteur diamant-or -Levée de la suspension temporelle du processus de kimberley ; -Interdiction de circulation des étrangers dans les zones minières ; -Renforcement de la capacité opérationnelle de l'Unité Spéciale Anti-Fraude. -Révision du montant à la baisse des patentes aux collecteurs et artisans nationaux. Sous-secteur pétrole -Relecture du code pétrolier et ses textes d'application puis élaboration	Sous-secteur diamant-or -Renforcement de capacités de la Direction de la recherche géologique minière des moyens nécessaire aux travaux d'exploration. -Restructuration du fonctionnement de COMIGEM dans sa mission - Financement des coopératives minières pour la relance des activités à travers un fonds d'appui. Sous-secteur pétrole - Création d'un bureau d'étude dans le domaine pétrolier pour le contre-expertise des résultats des travaux	Sous-secteur diamant-or - Renforcement de capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles du département en charge des mines. - Création d'une taillerie nationale de diamant -Formation en expertise des artisans miniers. Sous-secteur pétrole -Comptabilisation des ressources

AXES STRATEGIQUES	PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
		<ul style="list-style-type: none"> d'un contrat cadre ; -Création d'une base des données (collecte et informatisation des données géologiques et économiques existants) ; -Recherche des partenaires techniques et financiers 	<ul style="list-style-type: none"> effectués par les opérateurs. - Renforcement des capacités de l'administration en charge du pétrole en équipement adéquats ; -Recherche des partenaires techniques et financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> pétrolières ; -Développement des capacités de régulation des marchés des hydrocarbures ; -Promotion des infrastructures de transport des hydrocarbures.
	3. FORETS	<ul style="list-style-type: none"> 10 -Renforcement des capacités de police forestière en rendant opérationnelles les brigades forestières et fauniques ; 11 -Mettre en place un mécanisme de gestion optimale du Compte d'Affectation Spéciale de Développement Forestier (CASDF) ; 12 -Réhabilitation et renforcement des infrastructures centrales et déconcentrées des institutions du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche puis le doter en matériels informatiques, équipements et logistiques adéquats ; 	<ul style="list-style-type: none"> 13 - Mise en place d'un système de lutte contre le braconnage étranger ; 14 -Promulgation et vulgarisation d'un nouveau code de protection de la faune ; 15 	<ul style="list-style-type: none"> 16 -Inventaire de tout le potentiel forestier exploitable en dehors des massifs forestiers du Sud ; 17 -Elaboration d'un schéma directeur d'industrialisation de la filière bois ; 18 -Relance des activités de la pisciculture et la pêche continentale tout en promulguant les textes et Lois y relatives ; 19
	4. TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> -Réhabilitation et/ou la construction des infrastructures des NTIC ; -Equipement en matériels numériques et le développement des réseaux et moyens d'accès aux NTIC sur toute l'étendue du territoire ; 	<ul style="list-style-type: none"> 20 	<ul style="list-style-type: none"> 21

AXES STRATEGIQUES	PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
	<p>5. TOURISME</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une bonne politique en matière du tourisme ; - Pillage et destruction des sites touristiques. 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement du cadre institutionnel chargé de la réglementation, de la formulation et de la mise en exécution de la politique en de NTICS ; 22 -Réhabilitation de toutes les structures hôtelières détruites à l'intérieur du pays ; 23 -Construction d'un site réceptif à BELOKO ; 24 -Accroître les activités culturelles et commerciales autours des carrefours par la mobilisation des populations autour de la culture centrafricaine; 	<ul style="list-style-type: none"> 25 -Recensement de ressources touristiques existantes; 26 -Réhabilitation des sites existants ; 27 -Renforcement de capacités organisationnelles et de gestion des sous-secteurs. 28 	<ul style="list-style-type: none"> 29 -Encouragement des investisseurs par des mesures incitatives spécifiques ; 30 -Création des centres de formation et de perfectionnement de nos valeurs culturelles, artistiques, touristiques et artisanales ;
INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN A LA PRODUCTION/INTEGRATION REGIONALE	<p>6. INFRASTRUCTURES ROUTIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dégradation des infrastructures routières et le non fonctionnement de certains bacs entravent la circulation dans les zones rurales ; <p>7. PISTES RURALES</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dégradation des pistes rurales constitue un obstacle à l'évacuation des produits agricoles et des échanges intercommunautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> 31 -Réhabilitation des routes et ouvrages d'art ; 32 -Mobilité de la population par la production de moyens roulants à moindre coût; 33 -Renforcement de capacité à travers un appui institutionnel significatif. <ul style="list-style-type: none"> 35 Réhabilitation des pistes rurales et des routes de l'intérieur du pays ; 36 - Mobilité de la population par la production de moyens roulants à moindre coût; 37 - Renforcement des capacités à travers un appui institutionnel significatif. 		<ul style="list-style-type: none"> 34 38

Commission n° 4 : Développement économique et social

AXES STRATEGIQUES	PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
	8. TRANSPORT -Insuffisance des infrastructures routières, aériennes et fluviales modernes	- Desserte des zones périurbaines par des actions spécifiques ;	- Bitumage des routes nationales	- Adoption d'une politique nationale en matière de transport
	9. ENERGIE -Faible capacité de production d'électricité dans le pays ; - Faible capacité de distribution des hydrocarbures dans tout le pays.	-Augmentation de la capacité de production des ouvrages hydroélectriques de Boali de 20 MW pour répondre au besoin de Bangui ; -Réhabilitation des usines de Boali 1 et 2 et de la centrale thermique de Bangui ; -Réhabilitation des centres de province en combinant la thermique (diesel) au solaire en vue d'augmenter le temps d'alimentation journalière.	- Renforcement de capacités de production dans les villes de province par des sources nouvelles ou renouvelables ; - Réhabilitation du réseau de transport Boali-Bangui ; - Extension du réseau de distribution de Bangui en vue d'atteindre un taux d'accès de plus de 20%.	-Etudes et construction de l'aménagement hydroélectrique de Dimoli y compris le réseau de transport national sud ; -Etudes et construction de l'aménagement hydroélectrique de la Lobaye et raccordement au réseau national sud-ouest ; - Extension du réseau de distribution de Bangui en vue d'atteindre un taux d'accès de plus de 25%.
	10. TELECOMMUNICATION	- Réhabilitation et la construction locaux et l'équipement des services des Postes et Télécommunications qui ont été saccagés pendant la crise; - Réalisation des projets en cours suspendus à cause de la crise notamment le projet de Fibre optique toute en favorisant l'établissement des infrastructures de transport large bande reliant les chefs-lieux des préfectures à Bangui pour permettre le développement de la couverture nationale à des		

AXES STRATEGIQUES	PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
		coûts abordables ; - Renforcement des capacités opérationnelles et l'amélioration de l'accès à la communication à travers le projet de la Centrale Africa Backbone APL1		
	11. INTEGRATION REGIONALE L'Enclavement du pays est un frein à l'accès aux marchés régionaux et intégration régionale	-Construction de douze postes-frontière équipées de pèse essieux et d'équipement informatique ; -Bitumage de route Bouar – Baoro pour faciliter le transport des biens et personnes.	- Aménagement du réseau fluvial Congo-Oubangui ; -Construction d'un pont sur l'Oubangui entre Bangui (RCA)-Zongo (RDC) ; -Construction d'un pont sur l'Oubangui entre Mobaye Banga RCA) et Mobaye Mbongo (RDC).	- construction de ports secs à Bangui et Brazzaville, - création d'une société régionale de cabotage maritime. - Construction du corridor Pointe-Noire-Bangui-NDjaména
12. COMMERCE -L'absence de soutien au secteur privé est un frein à la création de l'emploi et à l'amélioration des revenus de l'Etat ;				
13. EDUCATION -Le dysfonctionnement total de l'Etat avec l'absence d'infrastructures	l'absence scolaires	-Réhabilitation et construction des infrastructures scolaires dans tout le pays ;	-Tenue des états généraux éducation-emploi-formation ; -Promouvoir l'enseignement	-Création des écoles polytechnique par région ; -Construction de nouvelles

AXES STRATEGIQUES	PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
	<p>compromet le développement du pays ;</p> <p>-Le système éducatif a failli, laissant la place à l'incivisme et au non-respect des droits de l'homme, à la délinquance, à la déperdition, scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Gratuité des frais d'écolage aux jeunes filles et enfants démunis victimes de la crise ; - Redéploiement des enseignants sur toute l'étendue du territoire avant fin 2015. 	<ul style="list-style-type: none"> technique et professionnel ; -Concevoir un programme d'éducation basée sur le civisme, le patriotisme et en prévention de conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> universités par région et augmentation de capacités d'accueil au niveau l'école publique.
	<p>14. SANTE -VIH/SIDA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible accès au service de santé ; - Abandon du secteur de santé par l'Etat au profit des ONGs Internationales du fait de la crise ; - Augmentation drastique du nombre de personnes infectées par le VIH. 	<ul style="list-style-type: none"> -Réhabilitation des 175 formations sanitaires restantes afin d'améliorer l'accès aux soins de santé, et garantir une offre équitable des services de santé. -Prise en charge les personnes vivants avec le VIH/Sida ; -Elimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant : d'ici fin 2015 ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration de la prise en charge de la santé de la mère et de l'enfant. -Rationalisation de la distribution des médicaments par la mise en place d'un organe restructuré ; -Renforcement des mesures de veille contre les épidémies et la réponse aux catastrophes dans les zones à risque et celles encore affectées par les conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration de l'offre de soins tertiaires par l'équipement du Centre National Hospitalier Universitaire de Bangui en technologie de pointe en vue de minimiser les évacuations sanitaires. -Accélération des procédures pour atteindre les objectifs « 90-90-90 » en 2020 ; -Mettre fin d'ici 2030 à l'épidémie du VIH, objectifs à atteindre « 95-95-95 » ;
	15. EAU ET ASSAINISSEMENT			

AXES STRATEGIQUES	PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
	16. LOGEMENT ET HABITAT			
	17. GENRE -Insuffisance de la prise en compte du concept genre dans les politiques publiques - les femmes sont de plus en plus vulnérables à toutes formes de violences.	-Renforcement de capacités des acteurs en technique d'intégration de la dimension genre dans les politiques et programmes de développement ; - Compagne de sensibilisation et de vulgarisation du concept genre dans toutes les régions du pays.	- état des lieux de la mise en œuvre des politiques publiques en matière du genre ; - Lutte contre toutes formes de violences basées sur le genre.	-Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs centraux, régionaux et locaux de développement pour la promotion de l'égalité et de l'équité de genre ; -Promotion de la participation citoyenne inclusive dans le cadre de la consolidation de la paix et de la gouvernance démocratique ; - Réduction de la pauvreté et des disparités socio-économiques ;
	18. PROTECTION SOCIALE ET EMPLOI			
	19. GROUPES VULNERABLES (Femmes, Enfants, Personnes âgées, Personnes vivants avec VIH) - l'absence de prise en charge des	-Prise en charge des femmes et enfants victimes de la crise (Distribution des ustensiles de cuisines etc. aux femmes) -Démobilisation et réinsertion socioprofessionnelle des enfants soldats ;	- Recapitalisation des femmes victimes de pillage. - Crédit d'un fonds d'indemnisation, d'assistance aux populations des zones de conflits récents et des victimes - Mise en place d'un programme	-Commission nationale d'évaluation de pré justice subie ; -Promouvoir des activités socioéconomiques. -Favoriser la parité hommes/femmes à l'Assemblée

Commission n° 4 : Développement économique et social

AXES STRATEGIQUES	PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
	<p>personnes vivant avec le VIH ; -Non prise en compte des personnes âgées pendant le conflit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge psychologique des victimes de viol et des orphelins ; - Prise en charge des personnes âgées et des personnes vivant avec le VIH (Distribution de nourriture et un kit de l'hôpital) 	<p>concerté d'assistance au retour progressif des réfugiés ;</p>	<p>Nationale etc. -Renforcement de capacités des centres d'apprentissage aux métiers en vue de former les enfants soldats.</p>